

Cadenet



Le Grand ménage de printemps a pris ses quartiers d'automne à Cadenet les 2 et 3 octobre.



Le Tambour

Bulletin d'informations municipales de Cadenet N°2 • décembre 2021

Sommaire

L'édito du maire	3
Projets structurants	4
Petites villes de demain	4
Révision du plan de déplacements et des mobilités	5
Réhabilitation de l'Îlot Vivet	6
Travaux - Voirie - Bâtiments	7
Enfance - Éducation	8
Démocratie participative	9
Actions sociales et solidarités	10
Recherche médecins	10
Convention Pôle emploi - CCAS	11
Aides financières pour les propriétaires bailleurs	12
Le CCAS	13
Vie économique - Tourisme - Environnement	14
Redynamisation centre-ville	14
Les nouveaux commerçants	15
Agriculture	16
Culture - Patrimoine	17
Centre culturel La Laiterie	18
Médiathèque René Char	21
Patrimoine	22
Communication	23
Urbanisme - Cimetière	25
Nouveau règlement local de publicité	25
Vie associative et Festivités	26
Infos diverses	31
« De l'eau jaillit l'osier »	31
Inauguration de la place Cadenet à Marigny	33
Tribune libre	35
COTELUB	36
Rénovation du Gymnase	36
L'étang de La Bonde	37
Le magazine	38
Cadenet et le 7 ^e art	38
Agenda des manifestations	40



Chères Cadenétiennes,

Je suis heureux de m'adresser à vous pour ce nouveau numéro du bulletin municipal. La crise sanitaire n'est pas finie, même si la vie a pu reprendre progressivement un cours plus normal.

La rentrée scolaire s'est effectuée d'une manière satisfaisante et les activités associatives ont également connu un regain d'intérêt.

Nous ne pourrions pas oublier les moments tragiques de ces deux dernières années. La COVID a meurtri beaucoup de familles et changé la face du monde.

Malgré cette crise sanitaire, l'action municipale, débutée en juillet 2020, se poursuit et s'intensifie au fil des jours.

La mise en place des **élus référents par quartier** avec une première rencontre physique a eu lieu en mai et juin 2021. Les échanges se font également par mail ou courrier, pour avoir un contact constructif avec vous.

L'ouverture de la **Maison du Citoyen**, au centre de notre village, avec une nouvelle chargée de Communication, Estelle Eymard, prend un nouvel élan.

Cet été 2021, l'**animation du village** a vu un nombre conséquent de festivités organisées par la Vie associative et la Culture ainsi que de nombreuses associations de Cadenet et d'ailleurs.

Depuis quelques mois, la **redynamisation du centre-ville** retrouve tout son sens avec l'ouverture de nouveaux commerces. Cette tendance devrait se poursuivre en 2022. L'étude de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie), commandée par la municipalité, nous a permis de poser un diagnostic de la situation et d'établir une stratégie de développement.

L'étude du **plan de déplacements** va débiter avec le bureau choisi à cet effet. Une concertation sera proposée aux différents acteurs de la vie cadenétiennne et des habitants.

Les **travaux de voirie** continuent, avec la réfection du boulevard de la Liberté prévue en deux phases, en fin 2021 et 2022. Nous programmons une étude sur la rénovation de la rue du 8 Mai 1945, place Carnot, une partie de la rue Victor-Hugo et la rue Danton.

La nouvelle organisation de l'**entretien du village et du cimetière** donne des résultats encourageants mais je voudrais rappeler une nouvelle fois que chacun d'entre nous doit faire preuve de civisme et d'un sens des responsabilités. C'est une garantie de notre bien vivre ensemble.

Les **travaux de rénovation** de certains lavoirs et fontaines ont été réalisés. Nous poursuivons la réhabilitation de notre petit patrimoine.

La création de deux **conseils municipaux des enfants et des jeunes** va voir le jour pour une participation active de nos enfants à la vie citoyenne.

Des travaux importants ont été réalisés à la cantine municipale dans une première phase, la seconde aura lieu en 2022 pour un plus grand confort de nos écoliers.

Par l'intermédiaire de notre **CCAS** (Centre communal d'Action sociale) et de la Commission sociale, nous accompagnons et aidons les plus vulnérables et fragiles d'entre nous. La solidarité est une valeur essentielle de notre action.

Une étude sur la **sécurisation et l'aménagement du site du château** a été élaborée par le Parc naturel régional du Luberon. Une priorisation des phases de travaux va être définie car le coût de cette opération est très onéreux.

chers Cadenétiens,

Concernant l'**agriculture**, un important travail de référencement a été opéré sur les terres communales et privées dans le secteur des Iscles.

L'**œuvre de vannerie** retenue par le jury a été installée place du Tambour d'Arcole. Avec l'association Cadenet Tambour Batant, la municipalité va poursuivre le développement d'un parcours patrimonial sur l'osier pour mettre en valeur cette belle tradition Cadenétienne.

Depuis plus de huit mois, je négocie, avec les services de l'État et du département, la **déviaton des poids lourds** dans l'axe route de Cucuron - boulevard de la Liberté, où un sérieux problème de sécurité se pose pour nos enfants avec le collège, l'école élémentaire, l'école maternelle, les tennis.

Cette déviation devrait voir le jour fin d'année ou début d'année 2022 par une interdiction totale des 19 tonnes et plus et une interdiction des plus de 3,5 tonnes de 8h à 9h, de 11h à 14h et de 16h à 17h.

Tous ces projets et dossiers ne pourraient pas se réaliser sans la contribution des **services municipaux**. Je tiens une nouvelle fois à remercier chaleureusement tous les agents territoriaux pour leur sérieux et leur professionnalisme dans leur travail quotidien au service de la collectivité.

Comme vous le savez, certaines compétences ont été transférées à notre intercommunalité **COTELUB**. Concernant les ordures ménagères, les colonnes enterrées sont en place et fonctionnent bien. Malheureusement pour des raisons techniques, nous n'avons pas pu en mettre dans tout le centre-ville.

En 2022, le gymnase va subir de nombreuses réparations indispensables pour une meilleure utilisation.

En charge de l'animation territoriale à COTELUB, j'ai réalisé avec un groupe de travail le nouveau schéma de développement touristique du territoire et la nouvelle convention avec l'office de tourisme « Luberon Sud Tourisme ».

Notre projet de territoire a été finalisé, il ne demande qu'à évoluer au fil du temps dans l'intérêt de nos villages.

Le projet d'extension de notre **zone d'activités des Meillères** a été abandonné suite aux différentes études des services de l'État menées sur les zones humides. En effet, la superficie et la localisation de ces zones humides recensées ne permettent pas de mettre en œuvre le projet d'aménagement envisagé.

Cadenet doit défendre ses intérêts à l'intérieur de l'**intercommunalité** tout en ayant un esprit communautaire pour la défense de notre territoire.

Mon équipe, toujours aussi motivée à servir la commune dans l'intérêt de tous, poursuit le **suivi des dossiers** pour finaliser les projets dans des délais raisonnables.

Plus que jamais le **bien-vivre ensemble** est notre priorité. Mais nous pouvons le réussir qu'avec votre contribution. Je voudrais saluer le tissu associatif de Cadenet. Merci à tous les bénévoles pour leur dévouement au service des autres.

Je suis fier d'être le maire d'une commune où la générosité et la solidarité ne sont pas de vains mots.

J'é mets le souhait que Cadenet continue son développement harmonieux et que nous soyons tous fiers d'appartenir à ce collectif.

Notre action est plus que jamais attachée à cette notion de proximité. Nous poursuivons la tâche pour que la qualité de vie puisse continuer et s'améliorer dans l'intérêt de tous. Aujourd'hui, nous devons accentuer nos efforts car nous avons devant nous un travail important pour maintenir le lien, fil conducteur de nos actions.

Maintenir et renforcer ce lien avec nos aînés, nos enfants, nos associations, nos équipes municipales, nos partenaires, notre village et notre territoire.

Je suis certain que nous sortirons renforcés et plus unis de cette période si particulière de crise sanitaire. Ne relâchons pas nos efforts à l'aube de cette 5^e vague, prenez soin de vous.

Je vous souhaite une bonne année 2022 à chacune et chacun d'entre vous, une année d'espoir tournée vers un avenir meilleur.

Je vous donne rendez-vous le jeudi 6 janvier 2022 à 18h30 à la salle Yves Montand du foyer rural pour les vœux de la municipalité.

Avec tout mon dévouement,

Jean-Marc Brabant

Maire de Cadenet

Vice-président de COTELUB

MONSIEUR LE MAIRE REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS LES MERCREDIS DE 9 H À 12 H.

Projets structurants

Petites villes de demain

La commune de Cadenet s'est inscrite dans le programme « Petites villes de demain » (PVD) qui vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre.

Cadenet, avec La Tour-d'Aigues et Mirabeau ont été labellisées au titre du programme « Petites villes de demain » par courriers de Mme la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, en date des 16 novembre 2020 et 2 février 2021.

Ce programme constitue un outil de la relance qui doit permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs. C'est un programme national d'appui à la redynamisation des petites villes rurales. Sur la durée du mandat municipal, ce programme articule des moyens locaux et nationaux, pour permettre à la commune de se doter d'un projet global de revitalisation et de le piloter sur la durée du mandat.

Il traduit la volonté de l'État de donner aux territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme.

Cette année, de nombreux chantiers ont été réalisés : rénovation du restaurant scolaire (1^{re} phase), rénovation du petit patrimoine, travaux d'urgence de sécurisation du château. De nombreuses études ont été lancées : étude préalable à la redynamisation du centre-ville avec la CCI, étude de réhabilitation de l'îlot

Vivet, avant-projet des travaux du boulevard de la Liberté, étude géothermique de sécurisation du front rocheux et d'aménagement du château, mise en place d'un parcours patrimonial sur la thématique de l'osier.

Ce contrat s'est traduit par la signature de la convention d'adhésion Petites villes de demain avec Cadenet, Mirabeau, La Tour-d'Aigues, COTELUB et du préfet, le 22 juin 2021. D'ici 18 mois, nous devons formaliser notre projet de territoire par la rédaction d'une convention d'Opération de revitalisation des territoires (ORT).



Jean-Marc Brabant
Maire

Pour la réalisation des études nécessaires à l'aboutissement des projets communaux, la Banque des territoires (BDT) mobilise 200 millions d'euros sur 6 ans, au niveau national dont une enveloppe de 85 000 € pourrait être attribuée au collectif Cadenet / La Tour-d'Aigues / Mirabeau / COTELUB.

Pour nous permettre d'accéder à ces ressources, le Département de Vaucluse et la Banque des territoires ont conclu un partenariat opérationnel visant à garantir le bon accès des Petites villes de demain aux ressources d'ingénieries et d'expertise, avec des subventions de la Banque du territoire à hauteur maximum de 50 % et une aide complémentaire du Département de l'ordre de 10 % plafonnée à 5000 €.

En annexe de la convention du soutien en ingénierie de la BDT signée avec le Département et Cadenet / La Tour-d'Aigues / Mirabeau / COTELUB, nous avons inscrit certaines études à venir : le plan de circulation et de déplacements, l'avant-projet relatif à la sécurisation et l'aménagement du château,



pour la commune



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



l'étude d'accompagnement pour réaliser le plan de financement et la recherche de subvention pour l'Îlot Vivet, l'avant-projet pour la réalisation des travaux relatifs à la rénovation du presbytère. À tout moment la commune pourra décider de rajouter des études afin de garantir l'aboutissement du projet territorial.

Le programme « Petites villes de demain », va nous aider à poursuivre ces actions et passer à la phase travaux des projets tels que la rénovation du boulevard de la Liberté, de réhabilitation de l'Îlot Vivet, de sécurisation et d'aménagement du château, l'acquisition de locaux commerciaux, la restauration du patrimoine (presbytère)... sur les années à venir.

Révision du plan de déplacements et des mobilités à Cadenet

Pourquoi revoir et engager une étude sur nos déplacements et les mobilités à Cadenet ?

Parce que, comme vous, nous sommes convaincus que les déplacements à Cadenet peuvent et doivent être améliorés pour la sécurité de tous et pour répondre aux différents modes de transports et à l'augmentation des flux dans le village.

Comme vous, nous rencontrons des situations dangereuses, des circulations compliquées et une mobilité réduite et parfois difficile en empruntant certains

axes de notre village. Ce constat a été dressé dès le développement de notre programme Ensemble pour Cadenet. C'est un axe fort et prioritaire que nous mettons donc en place.

Dans le cadre du programme « Petites villes de demain », nous avons sollicité une subvention et avons obtenu une aide d'un montant de 12960 € sur un montant global de l'étude s'élevant à 22000 € TTC.

Avoir une approche plurielle des déplacements

Nous avons choisi d'avoir une approche plurielle des déplacements, en considérant non seulement la circulation, le stationnement, l'accessibilité,

l'intermodalité, la signalétique et les projets futurs, sur l'ensemble du village de Cadenet.

Notre objectif est de sécuriser les déplacements et les mobilités pour tous les Cadenétiennes et Cadenétiens, en :

- Facilitant la mobilité et le cadre de vie des habitants du village
- Limitant l'accueil des « touristes en voiture » pour se rendre au village
- Évitant le passage systématique par le cœur du village et limiter ainsi les flux traversants, sans arrêt dans Cadenet,
- Favorisant l'accessibilité des piétons au cœur du village à ses commerces
- Intégrant les mobilités douces dans nos déplacements



• Nous avons fait appel à un bureau d'études spécialisé dans l'ingénierie de transports et des déplacements de personnes afin de réaliser l'étude de notre plan de déplacements. Le cabinet Horizon conseils a été sélectionné, nous accompagne et réalise cette étude, comme il l'a fait pour de nombreuses collectivités dans la région Sud.

Quelle méthodologie ?

La première rencontre entre la municipalité et le cabinet d'études a eu lieu le 16 novembre 2021, afin de convenir des objectifs et de la méthodologie. Un diagnostic sera donc réalisé par le cabinet afin d'établir une photo de la situation actuelle des déplacements et des mobilités. Cela passe, entre autres, par des comptages automatiques de trafic, la quantification et la qualification des pratiques de stationnement, l'identification d'itinéraires piétons, la prise en compte des mobilités douces dans les déplacements, le référencement des transports scolaires et publics ainsi que de l'intermodalité. Une consultation citoyenne complétera ce diagnostic. À l'issue du diagnostic, plusieurs scénarios d'organisation des déplacements seront proposés par le cabinet à la municipalité. Ces scénarios s'articuleront autour d'un schéma global des déplacements, assurant un partage équitable de l'espace public et l'espace viaire entre les différents modes de déplacements. Un plan d'action et des aménagements découleront de ce diagnostic.

Vous l'aurez compris, cette étude est le début d'une révision globale de nos déplacements, qui de ce fait, s'étale dans le temps, notamment en ce qui concerne les actions et aménagements qui seront mis en place sur les années à venir. Comme on dit « Paris ne s'est pas faite en un jour ».



Émilie Bastié
Conseillère
municipale déléguée
à la Communication



Marcello Mangano
6^e adjoint délégué
à l'Urbanisme
et au Cimetière

Réhabilitation de l'Îlot Vivet



Marie de Cocqueret

 L'Îlot Vivet.

Pour engager le projet ambitieux de la réhabilitation de l'Îlot Vivet, nous vous avons demandé de répondre à un sondage dont les résultats ont confirmé les orientations que le groupe de travail municipal vous a proposées. Les résultats de ce sondage sont affichés sur la palissade Vivet. Nous devons maintenant mettre en œuvre ces orientations. L'étape suivante du projet consiste à déterminer les possibilités spatiales qu'offrent les constructions existantes.

Pour cela nous avons confié une mission « d'Étude et d'orientation d'aménagement » au service architecture du Parc naturel régional du Luberon. Cette mission a pour objectifs d'établir à partir des relevés du site :

- un diagnostic patrimonial et sanitaire de l'édifice,
- un projet d'aménagement comprenant différents scénarios.

Pour chacun des scénarios, un montant d'investissement et un coût de fonctionnement du programme seront établis. La mission comprend l'accompagnement de la commune dans la recherche de subventions, la mise en relation avec des acteurs publics ou privés susceptibles d'être intéressés.

Le coût de cette étude est de 11 298 € et nous avons demandé une subvention de 10 149 €. Nous sommes dans l'attente de la notification de cette subvention.



Marie de Cocqueret

Marc Duval
4^e adjoint délégué
à la Vie économique,
au Tourisme et
à l'Environnement

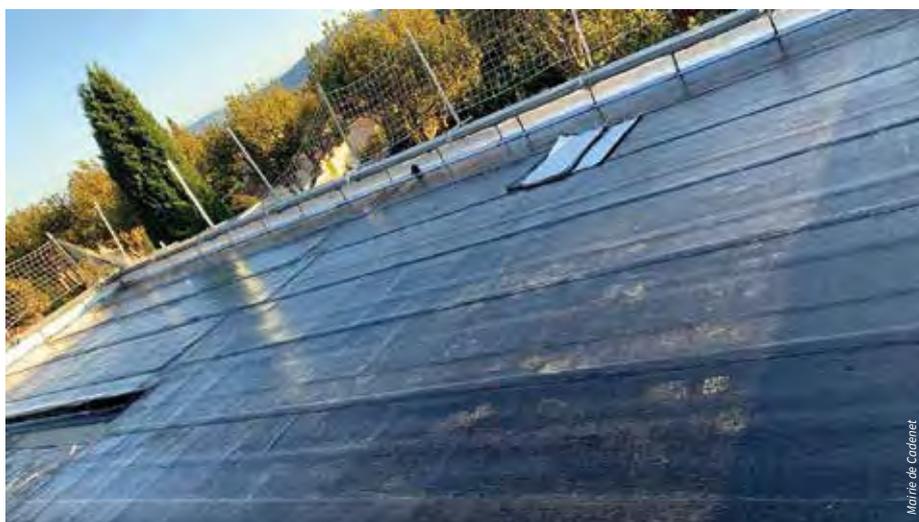


Travaux - Voirie - Bâtiments



Mairie de Cadénet

Isolation thermique et phonique.



Mairie de Cadénet

Étanchéité par plaques goudronnées.

Travaux

En ce qui concerne les travaux, nous avons surtout mis l'accent sur les toitures car elles étaient très vétustes. En effet, nous attendons des devis complémentaires pour la toiture de la Maison du Citoyen et nous lancerons les travaux de réfection complète ainsi que l'isolation d'ici la fin de l'année.

Il y a aussi la toiture de la bibliothèque qui nécessite une vérification des solins ainsi que la révision de l'étanchéité.

La toiture de l'école maternelle est terminée pour les classes orientées route de Pertuis, c'est une réfection complète (isolation et étanchéité).

Les menuiseries (baies vitrées) de trois classes à la maternelle côté route de Pertuis sont en train d'être changées.

Les travaux de réfection du boulevard de la Liberté débiteront au mois de janvier 2022.

Voirie

Une partie de la voirie rue Émile-Ducarre a fait l'objet d'une rénovation pour boucher les divers trous dans la chaussée (c'est un nouveau procédé pour colmater à chaud plutôt que mettre du goudron à froid qui lui résiste beaucoup moins longtemps aux intempéries). D'ici la fin de l'année, le chemin du Moulin-Neuf sera rénové par un revêtement bicouche.

Je voudrais remercier l'équipe technique qui fait un effort au quotidien pour garder le village propre et cela n'est pas toujours évident.

Pierre Loriedo
2^e adjoint délégué aux Travaux, à la Voirie et aux Bâtiments



Éducation - Enfance -

Cette année 2021 a été, pour notre chef de cantine Éric Pradeau et son équipe, un challenge en ce contexte de crise sanitaire. En effet, les mesures sanitaires ont amené le personnel à revoir l'organisation de la pause méridienne non sans difficulté. Nous saluons ici l'implication du personnel à faire en sorte que cela se passe au mieux.

Pendant cette année 2021, la municipalité a engagé des travaux de réhabilitation du restaurant scolaire. La 1^{re} phase des travaux visant la cuisine a été terminée, la seconde phase aura lieu jusqu'à fin 2022. En effet, l'inspection des services de l'hygiène a été amenée à revoir les ateliers de cuisine (vétusté des sols, espace plonge) pour un fonctionnement encore plus efficace. Les travaux de la phase 2 ont pour but de séparer les espaces chaud et froid, ce qui permettra au restaurant scolaire de faire les desserts et pâtisseries maison.

Du nouveau à la cantine



Première phase des travaux de rénovation de la cantine.

La qualité alimentaire des produits utilisés pour les repas servis par le restaurant scolaire, à 80 % bio et local depuis 2019, est également une priorité de la municipalité : un repas 100 % bio a été mis en place depuis novembre, l'objectif étant d'atteindre 2 repas par mois d'ici janvier 2022. Pour cela nous pouvons remercier notre équipe de cuisine qui travaille tous les jours à l'élaboration de nouvelles recettes.

Producteurs locaux

Engagée dans un partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon sur l'opération « De la ferme à ta cantine » du PAT (Projet Alimentaire Territorial : label décerné par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation au Parc en 2017), la municipalité poursuit et conforte son travail de mise en place d'un circuit court, en lien avec les producteurs locaux, notamment Gaétan, producteur à Cadenet (la ferme biologique de Ceux qui sèment), et l'équipe de Nicolas Mallet, producteur et commerçant à La Tour-d'Aigues (le Luberon Paysan).

L'implication de notre chef de cantine dans ce partenariat nous permet également de bénéficier de conseils, de formations ainsi que d'un réseau de chefs cuisiniers et autres partenaires de l'alimentation. L'objectif ? Échanger pour avancer ensemble afin de favoriser une restauration collective de proximité et de qualité pour nos enfants.

Jardin aromatique

Un jardin aromatique est en cours de réalisation sous l'impulsion et la supervision de notre chef de cantine avec un double objectif : pédagogique à destination des enfants de l'école et alimentaire afin d'utiliser ces produits dans les plats préparés par le restaurant scolaire. À ce jour, il contient : de la sauge, du basilic, du thym, du romarin, de la mélisse, de la menthe et menthe poivrée, et nous avons eu quelques tomates cet été.



Cueillette des olives du jardin.

Tri sélectif

La mise en place du tri sélectif, prévu en 2021, repoussé à 2022 en raison du contexte sanitaire difficile, a également un double objectif : sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et aux gestes éco responsables mais également produire du compost grâce aux déchets alimentaires, qui sera utilisé pour le jardin aromatique.

Service Enfance 2021-2022

Pour cette nouvelle rentrée scolaire 2021-2022, le service Enfance a le plaisir d'accueillir de nouveaux agents au sein de :

► **« Secteur Animation Enfance » :** Méliッサ Borghes et Stéphane Russo ont rejoint l'équipe d'animateurs composée de Sandra Pradas et de Grégory Castelli sous la responsabilité d'Alexandra Majérus Rollin. Ils interviennent sur les temps périscolaires maternels du soir, les ateliers éducatifs, la pause méridienne et l'accueil de loisirs périscolaire du mercredi.

► **« Secteur Petite Enfance : la Passerelle » :** Cécile Taghri (éducatrice de jeunes enfants) et Tehalyse Michel (auxiliaire de puériculture) accueillent depuis le 18 octobre 2021 les enfants de 2 ans ½, les lundi, mardi et jeudi matin à la Passerelle.

Pour cette nouvelle année scolaire, des places sont encore disponibles. Merci de prendre contact avec Madame Taghri au 06 64 64 22 94

Démocratie participative

Deux nouveaux projets ont été lancés au cours du second semestre 2021

1

La mise en place du CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Ce nouveau dispositif mis en place sur le temps périscolaire, le jeudi soir de 16h30 à 18h, vise à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources aux enfants qui en ont besoin en proposant un accompagnement méthodologique et des activités culturelles et artistiques pour permettre aux enfants de renforcer :

- leurs compétences
- la confiance en eux
- et de consolider leurs apprentissages par le biais de stratégies diversifiées afin de leur permettre de réussir à l'école.

Cet accompagnement est proposé aux enfants de 6 à 10 /11 ans, en lien avec l'école et est assuré par le service enfance – éducation. Alexandra Majerus Rollin est la coordinatrice de ce nouveau dispositif, mis en œuvre depuis mi-novembre.

La Cellule de Citoyenneté et de Tranquillité Publique

Les responsables de la cellule de citoyenneté et de tranquillité publique se sont réunis le 11 juin 2021 afin de signer la charte de déontologie. Étaient présents : Le maire, Jean-Marc Brabant ; sa première adjointe en charge de l'enfance et de l'éducation, Valérie Gaudalet-Sanhadji ; la gendarmerie ; l'assistante sociale du CCAS, Sandrine Matthieu ; le principal du collège et le responsable de la police municipale de Cadenet, Christian de Graça. Cette charte est également signée par le procureur de la République, l'inspecteur d'académie et le préfet.

Pour rappel, ce dispositif a pour objectifs :

- De prévenir et de lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire,
- d'accompagner et de soutenir la fonction parentale,
- mais aussi d'apporter des réponses adaptées et graduées aux incivilités et aux petites dégradations afin d'assurer la tranquillité publique et le bien vivre ensemble.



2 Le lancement du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

La commune met en place un conseil municipal des enfants pour les 8-12 ans et un conseil municipal des jeunes pour les 13 ans et plus, afin de :

- leur permettre de participer à la vie démocratique du village,
- de prendre en compte leur parole, leur réflexion, leurs idées et leurs projets,
- de développer leur sens des responsabilités et leurs compétences civiques et sociales.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2021. Tous les enfants et les jeunes de Cadenet peuvent rejoindre le conseil des enfants et le conseil des jeunes. La mise en place des deux conseils, des enfants (CME) et des jeunes (CMJ), est prévue pour fin janvier 2022. **Pour toute information ou inscription, vous pouvez contacter la Maison du Citoyen.**

Nous poursuivons également les projets engagés depuis le début du mandat. Ainsi pour 2022, sont prévus :

- ⊙ La poursuite de la rénovation de la cantine (2^e tranche prévue à l'été 2022), la mise en place du 100 % bio etcircuitscourtsainsiqueletrisélectif
- ⊙ La réfection de la cour de l'école maternelle, qui est un projet en lien avec le Parc naturel régional du Luberon et l'Agence de l'eau
- ⊙ Le travail en partenariat avec les écoles : soutien aux projets pédagogiques de l'école maternelle et élémentaire.

Bonne fin d'année à tous.

Valérie Gaudalet Sanhadji

1^{re} adjointe déléguée à l'Éducation, l'Enfance et à la Démocratie participative



Actions sociales et solidarités

L'année 2021 a débuté avec la vaccination contre la Covid-19.

Dès la mi-janvier sur le plan national, une campagne de vaccination a été lancée pour les personnes de plus de 75 ans. Pour notre territoire Sud Luberon, la coordination des professionnels de santé ainsi que 3 centres de vaccination ont été homologués par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) : Pertuis, la Tour-d'Aigues et Lauris.

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Luberon) Santé Lub a organisé plusieurs visioconférences pour coordonner le dispositif avec notamment des référents Mairie.

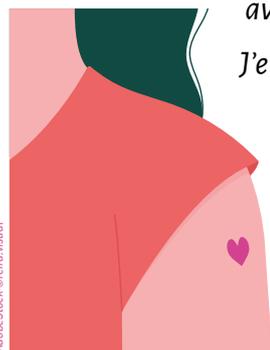
La mairie de Cadenet a adressé un courrier à toutes les personnes de 75 ans et plus inscrites sur les listes électorales afin de recenser celles et ceux qui souhaitaient se faire vacciner, soit 450 lettres. Environ 250 réponses favorables ont été reçues. Les administrés ont été contactés individuellement par téléphone pour la prise des rendez-vous de vaccination (pour les 2 injections) au centre de Lauris, centre le plus proche, par la référente Mairie Covid et des élus. L'approvisionnement des doses de vaccins (uniquement Pfizer) et le processus de vaccination se sont faits progressivement.

Courant mars 2021, une unité mobile est venue 3 jours sur Cucuron, vaccination faite par les sapeurs-pompiers de Vaucluse, les prises de rendez-vous ont également été faites individuellement par téléphone. Nous avons reçu un bon retour de satisfaction de la part des administrés pour cette aide précieuse.

J'en profite pour remercier tous les professionnels de santé du territoire (actifs ou retraités) qui se sont mobilisés dans l'organisation de cette campagne de vaccination : ceux de Cadenet (nos médecins généralistes et autres infirmiers-ères), ainsi que Santelub, qui coordonne la vaccination sur le territoire avec l'ARS ; le docteur Sebbah de Lauris, grand artisan de la réussite de cette opération, sans oublier les nombreux bénévoles qui ont œuvré et œuvrent encore afin de poursuivre la vaccination pour la 3^e dose.



Françoise Raoux-Jacquème
3^e adjointe déléguée
aux Actions sociales
et Solidarités
Référente Mairie
Covid 19



Recherche médecins

Pour remplacer deux de nos médecins généralistes qui partent à la retraite fin décembre 2021, Cadenet recherche de nouveaux praticiens qui souhaiteraient reprendre leur cabinet. Les professionnels de santé de Cadenet se mobilisent ainsi que la mairie afin de trouver des repreneurs.

Une réunion organisée par Frédéric Guiot, coordinateur de Santelub et Didier Sebbah, adjoint à la mairie de Lauris, avec la présence du directeur de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) de Vaucluse, du président de l'association Santelub, des maires et des professionnels de santé du territoire Cadenet - Cucuron - Lauris - Lourmarin - Puyvert - Vaugines - Villelaure, ainsi que le docteur Pierre

Aubois, médecin à la retraite de La Tour-d'Aigues et instigateur de la Maison de Santé de La Tour-d'Aigues, s'est tenue le 28 octobre 2021 sur l'accès aux soins, afin de travailler ensemble sur la problématique inquiétante du manque de médecins qui touchent de nombreuses collectivités sur notre territoire.

À Cadenet, en 2008, nous avions six médecins généralistes pour une population d'environ 4000 habitants, en 2022 nous ne compterons plus que trois médecins généralistes pour environ 4200 habitants. Un groupe de travail se constitue pour aborder cette problématique et essayer de trouver ensemble des solutions à ce désert médical qui nous guette.

Rapport médecins/patients sur le territoire concerné

	Habitants	Médecins	Nombre patients/médecin		
2008	14 676	21	699		
2021	15 657	13	1204	+ 505	+ 72 %
2022	15 735	10	1574	+ 875	+ 125 %
2025	18 095	7	2585	+ 1886	+ 270 %

..... Convention entre Pôle emploi et le CCAS

En présence de M. Jean-Marc Brabant, président du CCAS de Cadenet, Mme Françoise Raoux, vice-présidente du CCAS de Cadenet, Mme Sandrine Mathieu, directrice du CCAS et assistante sociale et de M. Rémy Pélegrin, directeur de l'agence Pôle emploi de Pertuis, une convention de coopération entre le CCAS de Cadenet et Pôle emploi a été signée le 18 janvier 2021.

« Cette convention acte la volonté de Pôle emploi de mettre en œuvre des méthodes d'action et de coordination qui favorisent une articulation optimale du champ de l'emploi et du social, et également la volonté pour le CCAS de Cadenet d'être au plus proche des demandes des citoyens et d'avoir un outil sur lequel s'appuyer dans le domaine de l'insertion professionnelle, au-delà des réponses d'ordre social. »

Le CCAS et Pôle emploi, au travers de leurs missions, ont les mêmes objectifs :

- ⊙ Lutter contre la pauvreté
- ⊙ Accompagner les personnes les plus fragilisées vers une insertion sociale et professionnelle.

En unissant leurs compétences et leurs expertises, il est possible d'atteindre ces objectifs. Cette convention partenariale vient officialiser et rendre possible cette collaboration entre les deux institutions.



De gauche à droite :
Françoise Raoux,
Jean-Marc Brabant,
Rémy Pélegrin et
Sandrine Mathieu.

Ce rapprochement d'expertise va permettre aux conseillers de Pôle emploi d'élaborer des parcours prenant davantage en compte des aspects sociaux et au travail social du CCAS d'avoir une ouverture sur l'insertion professionnelle tout en levant les freins sociaux.

L'accompagnement global permet la prise en charge conjointe des besoins sociaux et professionnels par un conseiller de Pôle Emploi et par l'assistante sociale du CCAS de Cadenet. Cet accompagnement global n'est possible bien entendu qu'en accord avec le bénéficiaire. Ce dernier est au centre de cette tripartite : il est force de proposition et acteur des actions qui lui sont proposées.

Ateliers d'échange en langue française

Après deux années d'arrêt, l'atelier reprend les mardis et jeudis de 14h30 à 16h00.

Deux bénévoles animent cet atelier avec un temps d'échange en langue française sur l'actualité ou questions du jour et un temps où sont développées les notions d'écriture et de lecture.

Pour informations et inscription, venez au CCAS.



Depuis le 18 octobre, une nouvelle dentiste s'est installée sur Cadenet avenue Philippe-de-Girard (ancien cabinet Monteau), Mme Aude Girod.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre beau village.

Mutuelles de village

Notre commune s'est lancée dans l'aventure **Mutuelles de village** il y a quelque temps déjà avec la Mutuelle générale d'Avignon (MGA).

Une mutuelle qui s'adresse à tous, quelle que soit votre situation : artisans, commerçants, retraités, étudiants, entreprises, salariés...

En 2013, la MGA, 1^{re} mutuelle tente l'aventure des Mutuelles de village : c'est une vraie mutuelle solidaire et acteur engagé pour un système de protection sociale plus juste sans aucun actionnaire rémunéré. La MGA propose plusieurs garanties selon vos besoins avec une tarification basée sur la solidarité avec 4 tranches d'âge. Les renseignements sont gratuits et sans engagement.

Des permanences de proximité ont lieu sur Cadenet.

Vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie ou par email :

mutmga@wanadoo.fr

Site internet : **www.mutuellegeneraledavignon.com**



Épicerie solidaire

Un nouveau bureau a été constitué, Mme Babette Trochu est désormais la nouvelle présidente de l'Épicerie solidaire de Cadenet.

Le nouveau bureau et les bénévoles œuvrent tout au long de l'année afin d'apporter aux personnes dans le besoin une précieuse aide alimentaire, après que ces personnes aient rencontré l'assistante sociale du CCAS afin d'établir une évaluation sociale pour l'accès à l'épicerie, soit en gratuité soit en accès payant.

L'approvisionnement en denrées se fait auprès de la Banque alimentaire d'Avignon pour une grande partie, et par des dons (particuliers, les Restos du cœur de Pertuis, des commerçants, etc.).

Tous les jeudis matin, des bénévoles se rendent à Avignon à la Banque alimentaire pour le ravitaillement. La mairie met à leur disposition gracieusement le fourgon municipal tous les 15 jours.

Les achats pour les produits d'hygiène, non fournis par la Banque alimentaire, sont effectués dans les grandes surfaces.

La friperie est de nouveau accessible le jeudi après-midi.

Vous pouvez aussi retrouver les bénévoles de l'Épicerie solidaire un lundi par mois sur le marché hebdomadaire.

Venez nombreux les voir !

Des aides financières pour les propriétaires bailleurs

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de proposer un service à la population, la commune de Cadenet a décidé de mettre en place un « Point-Info Amélioration de l'Habitat » ainsi que l'« Opération de Revitalisation du Centre Ancien ». Une étude visant à recenser la vacance des logements sur la commune a été réalisée.

En confiant l'animation de ce « Point-Info Amélioration de l'Habitat » à SOLiHA 84, les élus souhaitent inciter les propriétaires qui le désirent, à entreprendre des travaux de réhabilitation de leurs logements.

Vous êtes propriétaires bailleurs ?

- ▶ Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre logement locatif par des travaux d'économies d'énergie.
- ▶ Vous possédez un logement locatif dégradé et vous souhaitez le réhabiliter.
- ▶ Vous n'avez pas de travaux mais vous souhaitez bénéficier d'avantages fiscaux.

Sous conditions de conventionnement et sous certains critères, des aides et des avantages fiscaux sont susceptibles de vous être attribués.

« Concrètement, cela se traduit par la mise en place d'un véritable « Service Habitat » permettant d'apporter, gratuitement et à domicile, toutes les informations concernant les éventuelles subventions pour des travaux d'améliorations dans des bâtiments anciens.

Un spécialiste de l'amélioration de l'habitat ancien pourra vous apporter une assistance gratuite, afin de vous aider à monter les éventuels dossiers de demande de subvention et de les suivre jusqu'au versement des sommes prévues. »



Selon la destination du logement et sous certaines conditions, différents types d'aides pourront être accordés aux propriétaires bailleurs ou occupants :

- Les subventions de l'Agence nationale de l'habitat (A.N.A.H.) destinées à l'amélioration des logements occupés par leurs propriétaires dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond.
- Les caisses de retraite.
- Le Conseil départemental de Vaucluse.
- La subvention de l'Agence nationale de l'habitat (A.N.A.H.) qui concerne l'amélioration de logements destinés à la location (sans condition de revenus mais avec obligation de conventionnement).

Pour bénéficier d'informations, les propriétaires intéressés doivent se mettre en rapport avec **Philippe Marbat** :

- à SOLiHA 84 à Caumont-sur-Durance (84510) 17 place du Marché, chaque mercredi et vendredi matin.

Tél. : **04 90 23 12 12**

- en mairie de Cadenet, tous les 3^e jeudis matin de chaque mois (rendez-vous à prendre en mairie).

Chargé de cette opération, il vous apportera gratuitement tous les conseils et informations nécessaires sur les différents dispositifs.



Françoise Raoux-Jaquême
3^e adjointe déléguée aux Actions sociales et Solidarités



Marcello Manganaro
6^e adjoint délégué à l'Urbanisme et au Cimetière

Vous videz vos armoires ?

N'hésitez pas d'en faire don à l'Épicerie solidaire (vêtements en état, linge de maison, etc.) vous pouvez les déposer les jeudis après-midi.

Le CCAS

Les missions pour les personnes âgées du village



Sylvie Trochu, secrétaire au CCAS, a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile.

C'est en partenariat avec le Conseil départemental de Vaucluse qu'elle effectue un accompagnement technique pour la constitution des dossiers ADPA et Aide sociale.

Elle est un soutien précieux, un lien entre les familles et l'administration.

Le CCAS est présent auprès des personnes vulnérables isolées. Le registre tenu par la directrice permet de prendre contact régulièrement avec la population plus fragile.

Un appel téléphonique, une visite à domicile permet de maintenir le lien et d'accéder aux besoins spécifiques de chacun.

Repas à domicile

Le CCAS participe financièrement au portage de repas à domicile livré par l'EHPAD de Cadenet : un repas chaud est livré tous les jours sauf le week-end et les jours fériés, par un agent de l'EHPAD. La demande est formulée directement auprès de l'EHPAD.

À Noël, un ballotin de chocolat est offert à tous les résidents par le CCAS.

Colis de Noël

Comme tous les ans, les élus et les membres du Conseil d'administration du CCAS viendront, courant décembre, distribuer les colis de Noël pour les plus de 80 ans. Cette année, 260 colis seront livrés directement au domicile, le temps d'un échange, d'un sourire, en cette période où l'isolement peut être plus difficile à vivre.



La complémentaire santé solidaire

La CSS a remplacé, en 2019, la CMU-C. La CSS permet d'avoir une complémentaire santé (mutuelle) avec ou sans contribution financière selon les ressources du foyer.

La CSS est gratuite pour les bénéficiaires du RSA. Il est demandé une participation financière pour les revenus entre 753 euros et 1017 euros/mois (plafond pour une personne seule).

Le montant de la participation varie en fonction de l'âge de la personne :

29 ans	→	8 €/mois
30 à 49 ans	→	14 €/mois
50 à 59 ans	→	21 €/mois
60 à 69 ans	→	25 €/mois
70 ans et +	→	30 €/mois

Vous pouvez faire une demande en ligne sur le site ameli.fr ou bien venir au CCAS de Cadenet pour vous renseigner sur vos droits et formuler votre demande.

Le CCAS est ouvert

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

18 cours Voltaire 84160 Cadenet

04 90 08 39 80

ccas-as@mairie-cadenet.fr
secretariat.ccas@mairie-cadenet.fr

Les locaux annexes au CCAS en face de l'église, haut du cours Voltaire :

IME (Institut Médico Éducatif) :

04 90 79 04 91

Le CMPP : (Centre Médico Psycho Pédagogique) : 04 90 79 30 69

La Médecine du travail de la MSA : 04 90 13 66 66

Amical : 04 90 79 49 77

Tickets Loisirs pour tous

Le CCAS, en partenariat avec le service Association de la mairie, propose aux familles de Cadenet une aide de 50 euros pour l'adhésion à une association de la commune.

Cette aide financière est soumise à évaluation budgétaire par l'assistante sociale du CCAS qui délivrera le bon pour un membre du foyer. Pour adultes ou enfants, ce soutien permet d'accéder à une activité sportive, culturelle ou autres de la commune.

Pour tous renseignements, venez au CCAS.

Présence Verte

Le CCAS a renouvelé la convention avec la société Présence Verte. Ce service de téléassistance est un soutien pour le maintien à domicile des personnes âgées isolées et/ou dépendantes. La téléassistance permet, grâce à un matériel installé au domicile, d'entrer en relation avec une équipe de professionnels. Cette dernière apporte un soutien, un réconfort et maintient le lien entre la famille et le réseau médico-social.

Pour toute information sur le dossier à remplir ou tout appareil à rendre, le CCAS fait le lien entre les familles et Présence Verte.



Permanences & contacts

Le CCAS 18 cours Voltaire :

Conciliateur de justice : 04 90 08 39 80

EDÈS : Espace Départemental des Solidarités de Pertuis : 04 90 09 27 00

Vie économique - Tourisme -

Redynamisation commerciale du centre-ville

Les commerçants de notre village ont été conviés à participer à la réunion d'information présentant les résultats de l'étude réalisée par la CCI. Cette réunion s'est tenue le jeudi 7 octobre 2021 avec la présence d'une quinzaine de commerçants, que nous remercions pour leur présence.

La CCI a détaillé les résultats du diagnostic du commerce et de son environnement et a formulé des préconisations à destination de la mairie et des commerçants.

Les stratégies d'actions sont organisées autour de trois grands axes :

1

Consolider l'offre commerciale

- ⊙ Agir pour concentrer l'offre et éviter l'étalement, qui renforce l'impression de vacance commerciale.
- ⊙ Intervenir auprès des propriétaires pour atteindre des niveaux de loyers acceptables pour relancer l'activité.
- ⊙ Accompagner les dirigeants à la transmission.
- ⊙ Adopter une stratégie commerciale visant à attirer de nouveaux commerces.

2

Accompagner la dynamique commerciale

- ⊙ Accompagner la création d'une association de commerçants.
- ⊙ Favoriser la mise en place d'animations commerciales.
- ⊙ Accompagner la modernisation de l'appareil commercial.

3

Proposer un cadre propice au commerce

- ⊙ Réduire la visibilité de la vacance commerciale par l'animation des vitrines des commerces fermés.
- ⊙ Proposer un cadre bâti rénové par la rénovation des façades, des enseignes et des devantures.
- ⊙ Repenser la signalétique commerciale et le stationnement.
- ⊙ Aller vers une pratique plus apaisée du centre-ville par l'organisation de la cohabitation des modes de déplacement.

Nous avons déjà engagé plusieurs de ces stratégies, en particulier l'accompagnement des nouveaux commerçants, la mise en relation entre les porteurs de projets et les propriétaires des commerces vacants, l'opération façades, l'étude du plan de déplacements, le projet de règlement local de publicité, les partenariats de la commune avec la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie qui permettent un meilleur accompagnement de nos entreprises.

Des résultats sont déjà visibles comme la création de nouveaux commerces et la transmission d'établissements.

Nous comptons sur les commerçants pour profiter de la proposition d'accompagnement de la CCI dans la création d'une association de commerçants afin d'organiser une dynamique et des animations commerciales collectives dans notre centre-bourg.

Marc Duval

4^e adjoint délégué
à la Vie économique,
au Tourisme et
à l'Environnement



Acquisition des locaux de l'ancienne agence de la Caisse d'Épargne place du Tambour

La commune est en négociation avec la Caisse d'Épargne pour acheter les murs de l'agence de la place du Tambour.

Nous souhaitons acquérir ces murs pour permettre à de nouveaux commerçants, que nous choisirons dans le cadre d'un appel à candidatures, de démarrer leur activité dans des conditions locatives favorables.

17 avenue
Gambetta

04 86 78 10 83

Ouverture de 9h à 19h du mardi
au samedi et le lundi pendant
le marché de 9h à 13h.



Agriculture - Environnement

De nouveaux commerçants se sont installés dans notre centre-bourg et nous avons souhaité les présenter dans ce bulletin. Nous leur souhaitons bonne continuation à tous. Allez les rencontrer, ils seront ravis de vous accueillir.

La rumeur des crêtes

Présentez-vous et votre activité en quelques mots :

Sandrine Lana et Antoine Frey sont les deux fondateurs de la librairie « La Rumeur des crêtes ».

La librairie organise des rencontres en soirée autour d'un thème, d'un texte, d'un auteur ou d'une activité sur un rythme hebdomadaire ou bimensuel. La librairie vend des livres neufs (90 % de l'activité aujourd'hui), des jeux de société et de la papeterie. Ces deux dernières activités ont vocation à se développer dans le futur en fonction de la demande de la population.

Comment êtes-vous arrivé à Cadenet ? Pourquoi avoir choisi Cadenet ?

La proximité de nos lieux de résidences (Lauris et Rognes), mais c'est aussi la dynamique du village et sa position géographique qui ont été déterminantes dans notre choix. Cadenet est un carrefour entre le nord du pays d'Aix et le sud du Luberon, ce qui permet de toucher en plus de la population locale, un large bassin de vie aux alentours.

Comment se passent vos premiers mois d'activité ?

Depuis l'ouverture, le 23 août dernier, l'activité a été très dense entre la fin de l'installation, la rentrée littéraire, les commandes des clients et la rentrée scolaire. Nous sommes heureux de ce démarrage.

Entretien réalisé par
Fabrice Ripert
Conseiller municipal



Librairie La Rumeur des crêtes.

Rencontre avec les commerçants nouvellement installés



Place du
Tambour d'Arcole
04 90 79 07 18

Ouverture de 9h à 13h et de 16h à 19h les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et de 9h à 13h le dimanche.

Épicerie chez Colette.

Chez Colette

Présentez-vous et votre activité en quelques mots :

Je m'appelle Sandra et non pas Colette, qui est le nom de ma belle-mère. La boutique a été faite en famille puisque c'est mon mari qui a confectionné les meubles des fruits et légumes avec des planches de récupération. L'épicerie est organisée en deux parties : une partie fruits et légumes, une partie fromages et charcuterie. On essaie d'innover en proposant des produits pour les jeunes de Cadenet comme des donuts. À l'étage, vous trouverez l'épicerie avec tous les produits de première nécessité, pour pouvoir dépanner les habitants. J'essaie aussi de développer l'activité en proposant du vrac en commençant par les produits d'entretien mais également les produits locaux, qui ont une part importante, comme du miel, des tapenades, de l'huile d'olive ; et je vais continuer de développer cette partie-là.

Comment êtes-vous arrivé à Cadenet ? Pourquoi avoir choisi Cadenet ?

J'habite à Cadenet depuis cinq ans. Auparavant j'étais attachée commerciale au château de Fonscolombe au Puy-Sainte-Réparate. Quand j'ai vu le commerce qui était vide, cela m'a interpellé et cela m'a tout de suite tenté. J'ai vu le numéro de téléphone et j'ai appelé. C'est exactement ce que j'avais envie de faire, d'ouvrir mon commerce, de travailler dans un village, d'être proche de la population.

Comment se passent vos premiers mois d'activité ?

L'activité a démarré doucement depuis l'ouverture le 10 juillet. J'ai à cœur de me faire connaître auprès des gens, que les gens aient envie de venir et de revenir. La patience est un maître mot.

Entretien réalisé par
Émilie Bastié
Conseillère municipale
déléguée à la
Communication





Brasserie Le France

Place du Tambour d'Arcole
04 90 08 39 19

Brasserie Le France

La reprise de l'ancien Bar du Commerce, en juin 2021 après une importante rénovation et mise aux normes, par Pierre, enfant de Cadenet, et Lionel, du village voisin de Lauris, tous les deux très at-

tachés à notre village, a donné un nouvel élan à ce lieu central sur la place du Tambour d'Arcole. L'activité estivale avec de nombreuses

manifestations et festivités a été intense ; il est tellement agréable de voir cette place emblématique animée, vivante où les touristes peuvent prendre le temps pour se promener, s'attarder devant la statue du Tambour d'Arcole, des milliers de fois photographiées et où beaucoup, toutes générations confondues, aiment à se retrouver et partager un moment convivial en famille ou entre amis, tout au long de l'année.

Françoise Raoux-Jaquème

3^e adjointe déléguée
aux Actions sociales
et Solidarités



Vie économique et agriculture

Nous avons mis en œuvre une politique foncière ambitieuse afin :

- d'éviter les implantations non conformes à la réglementation dans les zones agricoles ou naturelles,
- de contribuer au maintien et au développement de l'agriculture,
- de protéger durablement l'environnement, les paysages, la ressource naturelle.

Cette politique s'articule autour de deux stratégies :

1

Préserver le foncier agricole

Afin de limiter la perte des surfaces agricoles, nous travaillons en étroite relation avec la SAFER et intervenons sur les ventes de terrains agricoles qui répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Prix de vente supérieur à la référence départementale du prix des terres agricoles. Nous souhaitons ainsi éviter l'inflation du foncier qui ne permet plus aux agriculteurs d'acheter des parcelles à un prix cohérent par rapport au revenu des cultures.
- Suspicion d'utilisation du terrain pour un usage non agricole. Nous évitons ainsi le mitage agricole et l'implantation d'habitat illégal.

2

Mettre en culture les terres communales

Nous avons réalisé un inventaire des terres communales, rencontré les 29 locataires et identifié les usages.

Dans ces deux cas, nous demandons à la SAFER de préempter les ventes, avec éventuellement révision du prix à la baisse et nous nous portons acquéreurs. Nous avons voté un budget de 20 000 € pour l'acquisition de foncier agricole.

Nous avons demandé à la SAFER d'intervenir par préemption pour 10 parcelles représentant une surface de 3,83 hectares et nous avons voté l'achat de 1,18 hectare que nous allons louer à des agriculteurs de la commune.

De nombreuses parcelles communales ne sont pas cultivées. Nous avons établi, avec les partenaires que sont le Parc naturel régional du Luberon, la Chambre d'agriculture, le Conseil départemental, la SAFER, Terre de liens, un plan d'action qui nous permettra :

- de déterminer les qualités agronomiques des terres disponibles et définir celles qui sont utilisables,
- de définir les travaux de remise en culture nécessaires et mobiliser les subventions pour les réaliser,
- de les attribuer par un jury à l'issue d'un appel à candidatures.

Marc Duval

4^e adjoint délégué
à la Vie économique,
au Tourisme et
à l'Environnement



Culture - Patrimoine

L'importance de la préservation du patrimoine

La préservation du patrimoine culturel est indubitablement une nécessité vitale, car le patrimoine représente la nature authentique et l'identité culturelle de notre village, à la base du lien

social entre les citoyens. Préserver le patrimoine assure une continuité, en transmettant l'histoire et l'expérience culturelle créées par nos ancêtres, aux générations futures.

La culture pour construire notre territoire

En 2021, nous continuons notre démarche de démystifier l'art et la culture afin de les rendre accessibles à tous, à travers la mise en place de projets culturels et artistiques que nous souhaitons partager avec tout un chacun.

Il s'agit aussi d'impliquer les différents acteurs, partenaires et citoyens, afin qu'ils s'approprient pleinement l'action culturelle en interagissant ensemble pour une cohésion sociale.

La saison culturelle 2021

Après la pause liée à la pandémie en début d'année, nous avons eu grand plaisir à retrouver des moments de joie, de partage, d'amitié et d'amour de l'art ! Les arts visuels, la sculpture et la photographie ont été mis à l'honneur lors

de l'événement « Cadenet s'expose », où plus de 15 artistes du village ont investi la place du Tambour. Un parcours de l'art a mené à 6 ateliers et galerie d'artistes, offrant une découverte plus intimiste.

Les arts de la scène ont pu s'exprimer à Cadenet à l'occasion du festival « Le Grand ménage de printemps », du « Festival des Amateurs de théâtre » et des représentations théâtrales ponctuelles telles que « L'appel » de la compagnie La Naïve, ou la déambulation « Périple » par le collectif Protocole. La musique a également enivré les rues du village avec le festival de jazz et de musique du monde « Le petit Tambour qui danse », la Fête de la Musique et les concerts plus intimistes de Blue Coyote, de Kevin Reveyrand Family Quartet et de Ewunia & Yves Dupuis, lors de l'événement national « Jour de la Nuit ». Toute l'équipe du service culturel vous remercie d'être venus si nombreux célébrer ces moments de rencontres artistiques.

Valérie Boisgard
5^e adjointe déléguée
à la Culture et au
Patrimoine



Zoom sur juin

La sculptrice Paola Balekdjian-Corna lors de l'événement « Cadenet s'expose - L'art sous toutes ses formes ! »



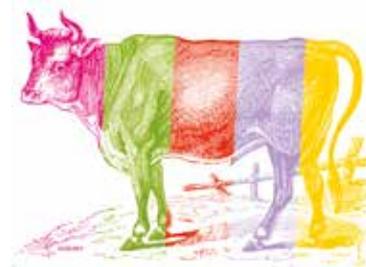
La comédie
« L'appel »
par la
Compagnie
La Naïve.

Le groupe Gypsykopat
à la Fête de la Musique.



La vie culturelle a repris au centre culturel La Laiterie !

Cette année, 31 artistes du village et de la région ont exposé des œuvres pluridisciplinaires. Ils ont su éveiller la curiosité du public et proposer de beaux moments de rencontre et de convivialité.



André Faure.



Paule Arragon, Catherine Juramy et Dominique Martel.

Exposition « Fragile » de Nina Rech.



Mairie de Cadenet



Exposition « Callimages » avec Margot Baschin, Catherine Blancard, Gisèle Cribaillet, Odile Vecciani, Marie-Martine Debas, Bernard Geoffroy, Mone Lifart, Caroline Griasque, Pascale Bonjean, Pierre Croux et Yoame.

La « Vache curieuse » reprend du service !



La newsletter « La vache curieuse », en référence au centre culturel La Laiterie, vous informera de nouveau sur toutes les activités culturelles de Cadenet.

Pour la recevoir, vous pouvez vous inscrire sur le site internet www.mairie-cadenet.fr > Rubrique Vie culturelle

Zoom sur juillet

« Je tiens à remercier les mécènes cités ci-après pour leur soutien et implication qui ont rendu possible ce festival de jazz qui est aussi le leur, car il participe au dynamisme de notre village. »

Valérie Boisgard
5^e adjointe déléguée
à la Culture et au
Patrimoine



Hervé Vincent

Un grand merci à :

Ambiance au jardin, Arcole Ambulance, Autosur, boucherie Da Prato, boulangerie Salvatori, brasserie Le France, carrosserie Arcole, Chez Félicien, Era Immobilier, Granita, L&B café comptoir, La Bastide du Laval, La cave Louérien, La chamade, La maison de la presse, La source, Le rendez-vous, Le silo immobilier, L'endroit, Les aromates, Les L du moulin, MCPB, Michel Bourbouze, Orpi, pépinière Leverrier, pharmacie Optic&price, Sous les platanes, SPAR, Vaucluse diagnostic.

La formation Jaleo au Festival de jazz et de musique du monde
« Le petit Tambour qui danse ».

Les associations à La Laiterie

Les associations du village se sont montrées particulièrement investies cette année en dévoilant une programmation variée à La Laiterie, à travers des ateliers, stages, expositions et conférences.

Exposition, animations et conférence
« Se nourrir dans le monde »
proposées par les associations
L'APPEL-Durance, AVECC
et Les Binettes agiles,
dans le cadre du festival « Vivant ! »



Hervé Vincent



Mairie de Cadenet

Le concert de
Kévin Reveyrand
Family Quartet.

La compagnie clownesque Les Nez Nets
au Festival des Amateurs de théâtre.

Zoom sur septembre



Mairie de Cadenet



Henri Vincent

Résidence d'artistes

La Laiterie s'est également transformée en résidence d'artiste. La compagnie de théâtre de rue Akalmie Celsius a ainsi pu préparer en coulisse son spectacle de

rue « Labyrinthe » et proposer deux représentations à Cadenet, lors du Festival « Le Grand ménage de printemps », en associant des habitants du village.

Compagnie Akalmie Celsius.



Marie de Cadenet

Zoom sur octobre

Le spectacle « Bien reprenons » lors du Grand ménage de printemps.

Le concert sous les étoiles d'Ewunia & Yves Dupuis lors du « Jour de la Nuit ».



Marie de Cadenet

À la médiathèque René Char

Que ce soit à la banque d'accueil et de prêt, au bout du fil ou à travers le service numérique de catalogue en ligne, l'équipe de la médiathèque met tout en œuvre pour accueillir le public en 2021, en s'adaptant aux aléas de la crise sanitaire.

Derrière les masques, les bibliothécaires gardent le sourire et sont à votre écoute pour :

- ⊙ Vous accueillir et vous informer sur les modalités d'inscription et les services proposés par la médiathèque.
- ⊙ Vous conseiller et partager coups de cœur littéraires, documentaires et cinéma.
- ⊙ Vous aider à utiliser le catalogue en ligne depuis votre domicile ou votre smartphone afin de choisir et réserver vos documents.

Modalités d'accès

La consultation sur place est libre et gratuite. Une adhésion de 6 € par famille permet d'emprunter 5 livres, 2 DVD, 2 magazines et 2 livres audio par usager pour un mois.

La médiathèque est ouverte :

Lundi, mardi, jeudi
de 9h à 12h et de 16h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Samedi de 9h à 12h30

Contact :

18 cours Voltaire 84160 Cadenet

04 90 68 64 48

bibliotheque@mairie-cadenet.fr



Des nouveautés tout au long de l'année

La médiathèque acquiert des nouveautés livres, magazines, DVD et livres audio, selon un calendrier annuel d'achats qui suit l'actualité culturelle (littérature, cinéma, presse). **Les suggestions des lecteurs sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous faire part de vos envies !**

La médiathèque bénéficie d'un prêt de livres du Service livre et lecture de Vaucluse, renouvelé régulièrement, ce qui contribue à diversifier et à élargir l'offre de nouveautés.

Les animations en 2021

La médiathèque a proposé des rencontres et temps d'animation :

- « **Bébé bouquine** » en partenariat avec Lire et Faire lire : histoires, comptines et jeux de doigts pour les 0-3 ans (5 séances d'avril à décembre).
- **Atelier de pratique artistique « un livre pour toi »** autour du livre de Kveta Pacovska pour les enfants de 4 à 6 ans.
- **Atelier de pratique artistique Munari-Komagata** avec les enfants de la crèche Lou Calinou.
- **Spectacle « Inuk, contes arctiques »** : 1 séance pour les classes de maternelle et 1 séance tout public.
- **Comité de lecture Adultes** (5 séances)
- **Accueil des classes élémentaire et maternelle** avec lectures d'albums. Chaque classe est accueillie 2 à 3 fois par trimestre.
- **Animation lecture pour les tout-petits** en partenariat avec le Relais Parents Assistants maternels Ouest COTELUB.

L'équipe de la médiathèque :
Katia Martin, Adeline Coulombel
et Ann-Charlott Olsson.

La médiathèque en chiffres

Au 1^{er} novembre 2021, la médiathèque met à disposition des publics :

- ⊙ **17 079 livres**
- ⊙ **1462 magazines** (33 abonnements)
- ⊙ **1964 DVD**
- ⊙ **300 livres audio**



Bébé bouquine.

..... Protéger et restaurer notre Patrimoine



Avant

Restauration du lavoir de la rue Fontaine de l'Aube

La commune s'est engagée dans le projet de restauration du lavoir. Un chantier mené par de jeunes bénévoles, en partenariat avec l'association Alpes de Lumière, a procédé de juillet à octobre 2021 à la rénovation complète de la toiture, fortement dégradée. Les travaux de restauration du bassin se poursuivront ensuite, afin de permettre sa mise en eau en 2023.

Les projets en cours

- ⊙ Mise en sécurité du site du château : la première phase de la restauration du site passera d'abord par des travaux de mise en sécurité des zones sensibles. Une étude en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon a identifié et définit les phases de cette restauration future.
- ⊙ Restauration du petit patrimoine de la commune.
- ⊙ Le bâtiment du presbytère et de l'église.



Pendant



Après

Tournage du film « Lumineux Luberon »

La commune de Cadenet a été choisie pour participer au tournage du film documentaire « Lumineux Luberon » réalisé par René Mannent et Gundula Grabher, en raison de la qualité de son patrimoine (église, château, village mai-

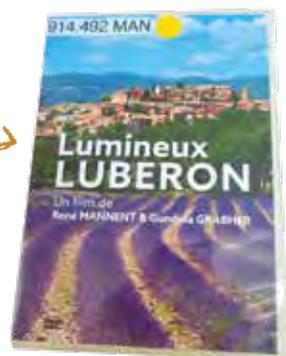
sons troglodytes). Une partie des scènes du documentaire a été filmée dans la commune avec des prises de vue par drone. Le film a été projeté au foyer rural en juillet 2021 pour le plus grand plaisir de la population.



Parc naturel régional du Luberon

Le film est disponible en DVD à la médiathèque!

Projection du film « Lumineux Luberon ».



Site du château vu par drone.

Communication

Du nouveau sur nos supports de communication

Depuis le mois de juin, la municipalité de Cadenet a élargi ses supports de communication par la mise en place d'un nouveau panneau lumineux à la Maison du Citoyen, ainsi qu'une application mobile disponible sur smartphone « CityAll » : le citoyen connecté.

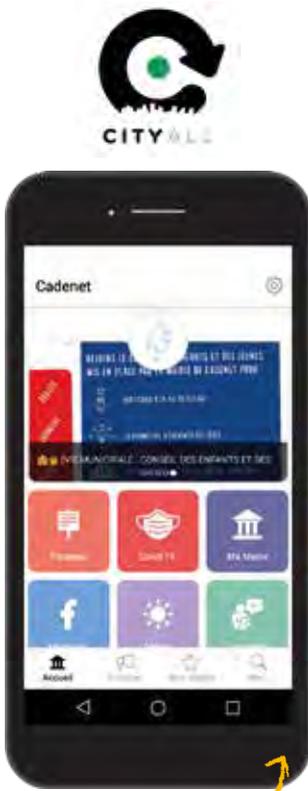
L'objectif reste le même : annoncer aux habitants facilement et rapidement les informations municipales, les événements organisés par les commissions municipales, ainsi que les initiatives menées par les acteurs associatifs de Cadenet.



Émilie Bastié
Conseillère municipale
déléguée à la
Communication



La Maison du Citoyen,
place du Tambour d'Arcole.



Application CityAll.

Du côté de la presse

De janvier à septembre 2021, plus de 86 articles de presse parlaient du village dans le journal *La Provence*, dont 46 qui ont été relayés par la mairie.

La diffusion d'article dans la presse a pour but de vous tenir informé des projets et des actions menées, ainsi que des commémorations et festivités organisées par la municipalité.

- Cela représente en moyenne :
- Un article tous les trois jours dédié à Cadenet
 - Et plus d'un article sur deux relayés par la mairie

Quelques articles parus dans *La Provence* :

Édition du
26/01/2021.



Édition du
23/07/2021.



Édition du
31/07/2021.



Édition du
15/09/2021.

Les autres articles sont majoritairement issus d'associations Cadenétiennes qui œuvrent activement pour dynamiser la vie du village.

Bienvenue Estelle !



Le 4 octobre 2021,
Estelle Eymard

nous a rejoint en tant
que chargée de projets
communication et
démocratie participative.

Au-delà de la gestion courante
de la communication, elle est
amenée à travailler sur les projets de
démocratie participative à la Maison
du Citoyen et à apporter son support
administratif à Monsieur le Maire dans
ses communications institutionnelles
(inaugurations, courriers aux institutions,
etc.). Elle est notamment la personne
référente de la Maison du Citoyen et est
en charge de l'animation des nombreux
dispositifs de démocratie participative
lancés en début d'année (élus référents
par quartier, conseil des enfants et des
jeunes, réseau d'habitants ressources).

Son expérience dans la communication
et la gestion de projets transversaux sur
le bassin du Sud Luberon est un atout
pour notre commune. Estelle connaît
notre territoire, ses enjeux et les
différentes communes environnantes.
Elle a débuté au début de la préparation de
ce bulletin municipal, qui est un temps fort
de la communication. Nous la remercions
pour son efficacité, car elle a rapidement
pris ses marques et « le train en marche »
sur les différents projets en cours.

Estelle occupe un poste nouvellement
créé, ce qui permet d'avoir une vision
d'ensemble de la communication, que
celle-ci soit destinée aux Cadenétiens
ou aux institutions. Ce poste a donc été
dessiné avec l'objectif de toujours mieux
vous informer sur la vie citoyenne et
cadenétienne et vous faire participer
aux dispositifs citoyens.

**Nous lui souhaitons chaleureusement
la bienvenue !**

**Nous remercions également Samuel
Texier pour tout le travail effectué à la
communication jusqu'à maintenant.
Les tâches relatives à la communication
se sont diversifiées et amplifiées et nous
le remercions pour son envie de bien faire,
qui l'a animé jusqu'à présent.**

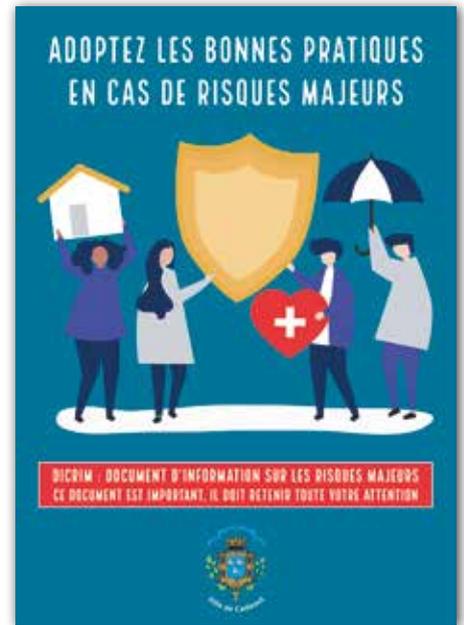
Émilie Bastié

La communication c'est aussi de la création graphique !

De nombreux documents d'informa-
tions municipaux sont mis en page
par le service communication : flyers, af-
fiches, dépliants, panneaux d'affichage,
plans...

Pourquoi ?

Le graphisme, ce n'est pas seulement
faire du beau ! C'est essentiel pour dif-
fuser un message clair, simple et iden-
tifiable. Ces objectifs sont d'autant plus
importants en cette période où nous
sommes continuellement sollicités par
l'information. La mairie, et plus généra-
lement les services publics ont le devoir
de diffuser des informations transpa-
rentes et accessibles à tous.



Document
d'information
sur les risques
majeurs
(DICRIM).



Logo de la
Maison du Citoyen.



Flyer du Conseil
des enfants et
des jeunes.

Panneau d'information
sur la palissade de l'Îlot Vivet.

Dispositif des élus référents par quartier
Être au plus près de vos besoins !

Ce dispositif d'élus référents par quartier est un axe fort de votre programme. Il repose sur les valeurs suivantes : proximité, démocratie participative, lien avec les associations, transparence, écoute, bienveillance et solidarité.

OBJECTIFS

- Faciliter la proximité entre élus et administrés
- Permettre aux élus plus accessibles et disponibles en dehors des permanences officielles
- Être à votre écoute et à votre service de vos préoccupations par quartier

COMMENT CE DISPOSITIF FONCTIONNE-T-IL ?

Le dispositif est structuré en plusieurs étapes :

1. Identification des besoins et attentes des administrés par quartier.
2. Désignation des élus référents par quartier.
3. Mise en place de réunions régulières de concertation et de suivi.
4. Transmission des informations et des propositions aux services municipaux.
5. Suivi et évaluation de l'impact des actions.

POUR QUOI CE DISPOSITIF FONCTIONNE ET AMÉLIORER VOTRE QUARTIER, CETTE DÉMARCHE REPOSE SUR DES ENGAGEMENTS MAJEURS :

- Être à votre écoute et à votre service de vos préoccupations par quartier
- Faciliter la proximité entre élus et administrés
- Permettre aux élus plus accessibles et disponibles en dehors des permanences officielles
- Être à votre écoute et à votre service de vos préoccupations par quartier
- Faciliter la proximité entre élus et administrés
- Permettre aux élus plus accessibles et disponibles en dehors des permanences officielles
- Être à votre écoute et à votre service de vos préoccupations par quartier

CONSULTER LE PLAN INTERACTIF SUR WWW.MAIRIE-CADENET.FR/QUARTIERS/4

La communication au service de tous



Associations :
comment diffuser
une manifestation
ou une annonce ?

Envoyez votre texte et une image au format JPEG, par mail, au moins 10 jours avant la date de publication souhaitée.

Votre annonce pourra être ainsi diffusée sur tous les supports municipaux (agenda du site internet de la mairie, page Facebook, application mobile CityAll et panneaux lumineux).



Commerces/Artisans/Associations :
comment être référencé
dans l'annuaire du site
internet de la mairie ?

Signalez votre structure par mail et nous vous enverrons un formulaire de collecte de données à caractère personnel à remplir.

Pour les acteurs déjà référencés, pensez à nous contacter pour signaler tout changement.



Nouveaux arrivants :
comment obtenir
des informations
sur la vie du village ?

N'hésitez pas à nous contacter par mail, nous aurons plaisir à vous renseigner.



communication@mairie-cadenet.fr



06 98 58 59 57

Urbanisme - Cimetière

Un nouveau règlement local de publicité pour Cadenet

Qu'est-ce qu'un règlement local de publicité ou RLP ?

Le RLP est le document de réglementation locale qui encadre l'installation de publicités, enseignes et pré-enseignes sur le territoire communal.

L'objectif est de préserver la qualité du cadre de vie, lutter contre les nuisances visuelles, favoriser la mise en valeur du paysage et du patrimoine culturel.

Cadenet possédait un RLP, approuvé le 04/10/1999, mais devenu caduc le 14/01/2021, car devenu trop ancien.

En attendant le nouveau RLP, c'est le Règlement national de publicité qui s'applique. À ce titre, l'instruction des demandes d'autorisation d'enseigne est instruite par les services de l'État.

Un point sur la procédure

Le lancement de la révision du RLP a été prescrit par délibération du conseil municipal le 30/09/2019.

Accompagnés par le bureau d'études Urbanisme et Paysages et par le Parc naturel régional du Luberon, un diagnostic a été établi et a conduit à la rédaction du dossier réglementaire (rapport de présentation, plan de zonage et règlement associé). Ce dossier réglementaire a été arrêté par le conseil municipal le

27/09/2021 puis transmis aux personnes publiques associées ainsi qu'à la commission départementale Nature Paysages Sites.

Une enquête publique aura lieu en 2022 avant l'approbation de ce nouveau RLP. Pour l'heure, nous ne pouvons pas vous communiquer de dates.

La concertation

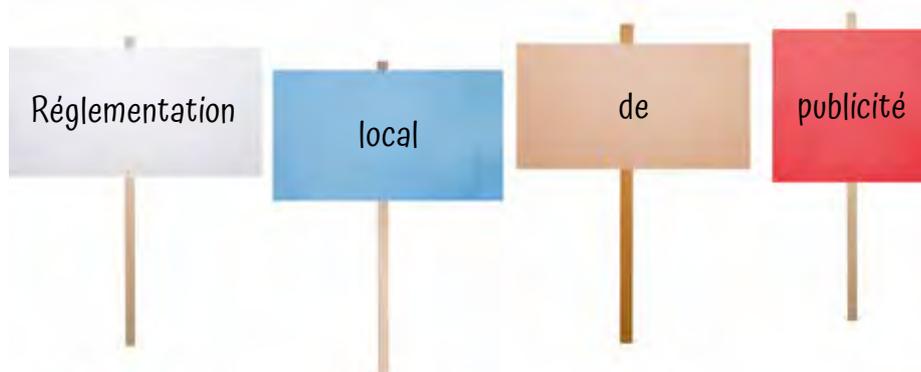
Depuis le lancement de la révision du RLP, un cahier destiné à recueillir les observations du public est à disposition à l'accueil de la mairie.

Nous invitons la population, mais plus spécifiquement les acteurs économiques de la commune qui peuvent avoir besoin de publicité, enseigne ou pré-enseigne à consulter le document de présentation de la réunion publique du 05/07/2021.

Ce document est consultable à l'accueil de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune à la rubrique urbanisme.



Marcello Manganaro
6^e adjoint délégué à
l'Urbanisme et au Cimetière



AdobeStock ©seragando

Vie associative et festivités

Durant ces derniers mois, elles ont été sévèrement touchées, bousculées par cette crise sanitaire qui n'en finit pas. Mais, toutes ont su faire preuve d'adaptation et d'innovation pour continuer à partager, animer et œuvrer pour Cadenet.



Nicole Boy-Courroux

7^e adjointe déléguée
à la Vie associative
et aux Festivités

Les associations sont au cœur de la vie du village, pour le plaisir et au service de tous.

Elles sont en première ligne du combat contre l'isolement social.

Qu'elles en soient toutes ici vivement remerciées. L'ensemble des élu(e)s de la commission Vie associative et festivités que j'ai la fierté de conduire, et moi-même, continuerons à les soutenir activement. Toujours aussi nombreuses à participer à la vie de la commune et au développement des liens entre les habitants, elles ont régulièrement répondu présentes aux nombreuses manifestations publiques que nous avons pu organiser tout au long de l'année échu.

Dans le contexte actuel marqué par la nécessité de replacer l'humain au cœur de nos actions, les associations représentent une force, une souplesse, une inventivité dont nous ne pouvons plus nous passer. Cette volonté nécessite de la créativité, de l'agilité, mais aussi des responsabilités et de l'engagement et à Cadenet, elles n'en manquent pas.

Nos associations, de la plus modeste à la plus importante, favorisent et valorisent

cette cohésion sociale dont nous avons tant besoin. Reconnaître les associations dans ce rôle, c'est faire confiance à leurs actions et aux nombreux bénévoles qui les animent.

Parler d'engagement aujourd'hui c'est aussi parler du parcours de chacun. Il répond à une aspiration profonde, à une volonté individuelle, à un besoin d'aller vers l'autre pour faire mieux ensemble que seul.

Je tenais absolument à rendre hommage au dynamisme et au dévouement de toutes ces personnes dont le travail, souvent peu reconnu à sa juste valeur, nous est indispensable pour le bien vivre à Cadenet.

Encourager et soutenir cet engagement est notre volonté, pour des Cadenétiennes et Cadenétiens bien dans leurs vies, bien dans leur ville.



Les Associatives



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet

Avec près de 52 associations présentes, cette édition des Associatives restera dans les annales comme l'une des plus importantes manifestations si ce n'est la plus importante de cette rentrée scolaire 2021/2022. Associations, bénévoles, institutions, enfants, parents, tout le monde s'est donné le mot pour faire de cette journée une réussite.



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



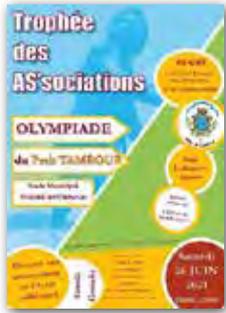
Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet

Notre traditionnel repas de clôture organisé par l'association Le Temps du Renouveau.

La fête du sport



C'est sous un soleil éclatant, qu'une quinzaine d'équipes représentant chacune une association se sont retrouvées pour s'affronter dans une olympiade aussi bien ludique et récréative qu'hilarante. Récompense de cette belle journée, du rire, de la bonne humeur et de magnifiques trophées gourmands offerts aux participants.

La fête nationale



Grand succès et beaucoup de monde pour notre 14 Juillet National. Organisé autour du traditionnel défilé dirigé de main de maître par la fanfare des Enfants d'Arcole, suivi du feu d'artifice et du bal populaire.

La fête votive



Quatre jours de fête qui ont été une véritable réussite. Des manèges, des attractions nombreuses et variées ont jalonné cette fête de la Saint Barthélemy. De nombreux artistes et groupes de musique ont animé ces chaudes soirées d'été.



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet

C'est toujours un grand succès, le rendez-vous traditionnel des férus des jeux de cartes, des concours de pétanque, de la pêche et même du ball-trap.

Informations diverses



« De l'eau jaillit l'osier »

« De l'eau jaillit l'osier »,
place du Tambour d'Arcole.

Pendant deux siècles, et du fait de la proximité avec la Durance, la culture de l'osier et de la vannerie ont été des activités artisanales et semi-industrielles qui marquèrent fortement la vie économique et sociale de Cadenet.

En 1906, il y avait 206 vanniers à Cadenet pour 2 000 habitants. L'essor de la matière plastique et la présence d'un marché très concurrentiel de vannerie venant de l'étranger vont faire décliner l'activité de la vannerie jusqu'à son arrêt complet de 1978.

Même si la mémoire de cette période est conservée au musée départemental de la Vannerie sur notre commune, le savoir-faire se perd, ainsi que l'identité du village autour de cet artisanat.

L'association Cadenet Tambour Battant, créée en 2014, a développé un projet « Cadenet, village de l'osier et de la vannerie » avec 3 objectifs :

- ⊙ Relancer la filière de l'osier et de la vannerie à Cadenet.
- ⊙ Générer une économie locale agricole, artisanale et touristique.
- ⊙ Redonner une identité forte à notre village par un projet fédérateur.

L'association a porté un projet LEADER entre 2017 et 2021 qui a permis, entre autres, de réaliser une étude et un schéma de valorisation : « l'osier et la vannerie sur le territoire de Cadenet » ainsi que l'installation d'une œuvre artistique pérenne sur la place du Tambour d'Arcole.

L'œuvre installée les 18 et 19 novembre 2021 a été inaugurée le samedi 20 novembre 2021 en présence de nombreuses personnes. Cette œuvre intitulée « De l'eau jaillit l'osier » a été imaginée par Alexandra Ferdinande, vannière (Atelier Tressages Pas Sages) en collaboration avec l'Atelier Déambulons, artisans bamboutiers. Cette œuvre, installée sur le domaine public communal, a été cédée par l'association à la mairie.

Ceci n'est que le début...

La municipalité soutient activement l'association Cadenet Tambour Battant. Afin de donner plus de visibilité et d'envergure aux projets de l'association, une

convention de partenariat a notamment été signée entre les deux acteurs avec pour objectifs principaux de :

- ⊙ Révéler durablement le patrimoine méconnu de l'osier à Cadenet, en développant une offre touristique diversifiée et particulièrement en intersaisons, de toucher le grand public incluant un public familial et de lui faire vivre une réelle expérience de visite.
- ⊙ Implanter la vannerie dans l'espace public.
- ⊙ Réintégrer la vannerie dans les trajets du quotidien.

L'objectif commun est donc de construire une image identitaire porteuse de valeurs pour le village, tout en soulignant le passé historique de l'osier à Cadenet. Le projet « Cadenet village de l'osier et de la vannerie » s'inscrit dans le programme « Espace valléen en Luberon-Lure 2021-2027 », qui permettra notamment la réalisation de deux projets :

☉ Un parcours de découverte patrimoniale à Cadenet autour de la vannerie et de l'osier.

☉ L'habillage du mobilier urbain avec de l'osier.

L'heure est à la création du projet du parcours de découverte patrimoniale, afin de déposer des demandes de subventions d'ici au 1er trimestre 2022. Plus d'informations vous seront communiquées dans les mois qui viennent.



Inauguration de l'œuvre « De l'eau jaillit l'osier ».

Émilie Bastié

Conseillère municipale
déléguée à la
Communication



Place Fernand Perez



Fernand Perez a été maire de Cadenet de 2001 à 2020. Pendant ces trois mandats, il fut un maire de dialogue, apprécié de nos administrés. Je pris un plaisir certain à travailler à ces côtés.

Dès mon élection, j'ai demandé à M. le Préfet qu'il soit Maire Honoraire de notre village. Ce fut accepté.

En son honneur, j'ai souhaité appeler la place de la Mairie, la place Fernand Perez. Ça deviendra une réalité le 18 décembre 2021 à 11h00 pour l'inauguration.

Nous reviendrons dans un prochain numéro du Tambour sur la cérémonie de cette manifestation car pour des raisons techniques et d'impression, nous ne pouvons le faire dans ce numéro.

Un grand merci, mon cher Fernand, pour toutes ces années au service de Cadenet.

Jean-Marc Brabant
Maire



De gauche à droite : Stéphane Astier, trésorier de l'association Cadenet Tambour Battant (ACTB) ; Véronique Puvilland, présidente ACTB ; Jean-Claude Bouchet, député de Vaucluse ; Jean-Marc Brabant, maire de Cadenet ; Alexandra Ferdinande, créatrice de l'œuvre, vannière de l'atelier Tressages Pas Sage ; Gaëlle Le Bloa, vice-présidente ACTB ; Émilie Bastié, conseillère municipale déléguée ; Fernand Perez, maire honoraire ; Matthieu de Grégorio, vannier/bamboutier Atelier Déambulons.

Inauguration de la place Cadenet à Marigny

Janvier 1945, le Cotentin. Trois petites villes subissent les affres du froid, leurs habitants, pour beaucoup d'entre eux, n'ayant d'autre choix que de vivre à la dure, suite aux graves bombardements qui ont permis aux troupes américaines d'effectuer leur percée lors du débarquement. Trois villes qui ont été au centre de mitraillages et de bombardements qui provoquent des destructions très importantes en juin et en juillet 1944. Au milieu de ce chaos, un camion arrive. Il vient de Cadenet. Il apporte aux habitants de la ville de Marigny le secours de vivres, de vêtements chauds, de meubles, ainsi que la somme de 700 000 F en liquide, tout cela acheminé par trois représentants de notre village. Il s'agit de Constant Laurent et de Marius Fabre, tous deux Cadenétiens, et de Maxime Calamel de Cucuron.

De cette affaire, nous n'en avons jamais entendu parler. Pourtant, des amitiés s'étaient maintenues, mais elles étaient restées discrètes et personnelles, et il fallut la mémoire extraordinaire d'un historien de Marigny, monsieur Roger Potier, dernier témoin de l'arrivée du camion dans les décombres de sa ville, pour raviver le souvenir de cet événement. La mairie de Marigny, en la personne d'un de ses adjoints, Noël Montagne, décida de contacter la mairie de Cadenet pour nous remercier, quasiment 70 années après.

Ignorants de cette affaire, nous l'étions tous. Grâce aux recherches et à la demande de madame Annie Torrese, j'ai finalement pu retracer cette affaire, du moins en partie. Nous avons pu, grâce au témoignage des descendants de deux des protagonistes, avoir des explications sur ce qui s'était passé. Explications forcément incomplètes, mais riches d'enseignements sur le courage de ces sud luberonnais partis soutenir une ville à l'autre bout de la France, alors même que la guerre n'était pas terminée.

Des délégations de Marigny sont venues à deux reprises pour rencontrer les Cadenétiens, Fernand Perez et une délégation se sont également rendus en Normandie il y a quelques années, constituant les premiers échanges officiels entre les deux villes.

Le camion de ravitaillement en 1945.

Pour ma part, les recherches ont continué, au point d'avoir pris la décision d'en faire un livre, car l'histoire, belle, n'en est pas moins complexe. Voici un bref résumé de ce que j'ai pu trouver jusqu'ici. Ces travaux sont encore au stade de la recherche car l'affaire lie indissociablement six villes : il s'agit respectivement de La Chapelle-Enjuger avec Lourmarin, Marigny avec Cadenet et enfin Remilly avec Lauris. Il est à noter qu'aujourd'hui, les communes nouvelles étant passées par là, les appellations ont un peu changé ; nous parlons de Marigny-le-Lozon et de Remilly-sur-Lozon. Pour simplifier, nous utiliserons les appellations de l'époque de notre histoire.

Que s'est-il donc passé ? Suite aux bombardements liés essentiellement à l'opération « Cobra », les trois villes ont été



Noël Montagne, adjoint délégué Marigny, Jean-Marc Brabant, maire de Cadenet, Roger Potier, historien, Fabrice Lemazurier, maire de Marigny, Fernand Perez, maire honoraire de Cadenet.

très durement touchées. Pendant longtemps, malgré les demandes incessantes des représentants d'une institution reconnue appelée l'Entraide française, les habitants de cette petite région n'ont pu bénéficier que de très peu d'aide. Les Américains, après avoir débarqué, ne sont en effet pas restés dans la zone, et si les bombardements se sont déroulés en juin et en juillet, l'hiver arriva vite et fut très rude pour des gens dépourvus de véritables abris.

De quelle manière, nous l'ignorons encore. Cependant, en décembre 1945, un camion fit son apparition à Marigny. Il venait de Lourmarin, et avait pour destination La Chapelle-Enjuger. C'était une initiative de Raoul Dautry, maire de Lourmarin, mais également président de l'Entraide française, qui souhaitait mettre en avant une initiative visant à inciter des villes du sud de la France, moins impactée par les destructions, à apporter des secours à des villes sinistrées. Voulant donner l'exemple, Raoul Dautry fit en sorte qu'un camion de ce genre, entièrement rempli par les dons des Lourmarinois, parte pour La Chapelle-Enjuger.

Voyant arriver ce véhicule, et s'étant enquis de sa mission, le docteur Guillard, médecin à la retraite à Marigny, dont il

sera le maire après la guerre, et personnalité importante de la ville, permit au conducteur et à son accompagnatrice, madame Lecoq de Lourmarin, d'aller se reposer dans une maison non détruite de la ville. Une fois leur tâche acquittée, et le camion sur le départ pour le retour, le docteur Guillard supplia madame Lecoq de faire en sorte d'aider Marigny, qui était dans des difficultés aussi importantes que sa voisine. Les larmes aux yeux, Claude Lecoq accepta et contacta Raoul Dautry qui se trouvait alors à Paris.

C'est ainsi, en décembre 1944, que Dautry contacta les protagonistes de notre histoire Marignaise. Ce fut Laurent Constant, expéditeur, ayant un très grand savoir-faire en la matière, qui fut choisi pour gérer la logistique du camion. Maxime Calamel, président de la coopérative du blé, fournit le véhicule à essence. Marius Fabre décida d'accompagner les deux autres dans cette aventure. Une collecte fut organisée à l'école de Cadenet, de l'argent fut réuni, une forte somme. Et c'est donc au mois de janvier 1945 que le camion partit et se rendit, dans un périple que nous ne faisons que supposer pour l'instant, à Marigny où il fut accueilli avec beaucoup d'émotion. Monsieur Potier, témoin de cette affaire, m'a ainsi rapporté que grâce à ce véhicule et au matériel qu'il apportait « *c'est à ce moment-là que nous avons compris que nous pouvions reconstruire* ».

Après ce résumé, grâce au courage de ces trois Cadenetiens, notre ville bénéficie à Marigny d'une amitié qui, je peux en témoigner, nous est indéfectible. Aujourd'hui, je suis le président d'une amicale entre le Sud-Luberon et le Bocage normand. Entre Marigny et Cadenet. Du 15 au 18 octobre 2021, une délégation de la ville de Cadenet, son maire Jean-Marc Brabant à sa tête, accompagné de plusieurs adjointes et adjoints, huit au total, s'est rendu à Marigny-le-Lozon pour, et ce fut le point d'orgue de ce week-end, inaugurer la place Cadenet devant la toute nouvelle mairie de la ville.

J'étais moi aussi présent, en tant que président de l'amicale, pour représenter



De gauche à droite - Premier rang : Roger Potier, historien ; Jean-Marc Brabant, maire de Cadenet ; Pierre Loriedo, adjoint Cadenet ; Fabrice Lemazurier, maire de Marigny ; Jean-Claude Legraverend, adjoint Marigny ; Huguette Besson, adjointe Marigny. Deuxième rang : Valérie Bisson, adjointe Marigny ; Anne-Marie de Laurens de Lacenne, conseillère municipale Cadenet ; Nicole Boy-Courroux, adjointe Cadenet ; Valérie Boisgard, adjointe Cadenet ; Marc Bourbey, adjoint Marigny. Troisième rang : Adèle Hommet, adjointe Marigny ; Pascal Gires, adjoint Marigny ; Noël Montagne, adjoint Marigny.

l'association et accompagner le groupe des élus. Décrire l'accueil qui nous a été réservé tant par la commune que par l'association sœur de la nôtre, Bocage-Sud-Luberon, ne saurait en aucun cas rendre justice aux organisateurs de notre week-end, qui fut clairement mémorable. La barre a été placée très haut, et il me tarde de pouvoir leur rendre le merveilleux accueil qui nous a été prodigué.

En tant que président de l'association Sud-Luberon-Bocage, j'appelle de mes vœux toutes les bonnes volontés souhaitant créer des liens encore plus forts, et dans tous les domaines (culturels, sportifs, économiques, amicaux...) entre nos deux villes et plus largement auprès des autres villes concernées par cette affaire. Je suis pour ma part persuadé que nous pourrons tous, normands et provençaux, tirer des bénéfices dans tous les domaines de nos échanges. C'est ainsi que nous pûmes visiter lors de notre passage, grâce à l'association Bocage-Sud-Luberon, une cidrerie artisanale et ses vergers, nous donnant un bel exemple de ce que la Normandie peut nous offrir de meilleur. Et ce n'est qu'un exemple. L'agriculture, l'artisanat, l'industrie... Tous ces domaines nous sont en même temps communs et suffisamment diffé-

rents pour que nous puissions en dégager des bénéfices mutuels. Nous sommes très largement en capacité de faire de même avec nos propres productions et savoir-faire, et nous ne manquerons pas de le leur montrer lorsqu'ils viendront à leur tour.

Les liens, quoique nécessitant peut-être d'être ranimés, existent déjà avec Lauris, qui possède déjà un parking Rémilly. Espérons que nous pourrons, dans l'avenir, ouvrir, tant ici qu'en Normandie, nos échanges amicaux, avec toutes les villes concernées. Une chose est sûre. Nous avons des amis en Normandie, et, pour ce qui me concerne, je sais que c'est aussi le cas tant des participants de ce voyage que des membres de l'association, nous avons à cœur d'honorer au mieux ceux qui nous ont accueillis.

Guillaume Becker

*Animateur Technique
Touristique et Culturel
Docteur en Histoire
(Le Mans Université)*



**Association Culture, Loisirs,
Éducation, Formation
La C.L.E.F.**

B.P. 09, 84160 Cadenet

Élus Ensemble pour Cadenet

Août 2019, Jean-Marc Brabant me proposait d'intégrer son équipe de colistiers pour la liste ENSEMBLE POUR CADENET, en vue des élections municipales 2020.

Très engagée dans la vie associative auprès des parents d'élèves en maternelle, école élémentaire, puis au collège, j'avais ce projet pour plus tard, lorsque mes enfants seraient plus grands. Après quelques jours de réflexion, j'ai donc accepté cette opportunité me permettant d'accéder à la vie municipale de mon village.

C'est en septembre que je rejoins Jean Marc et une équipe motivée, dynamique, composée d'élus sortants qui apportent leurs connaissances et expériences, mais aussi de nouveaux colistiers, actifs, aux idées nouvelles, formant une équipe entreprenante, homogène, aux valeurs représentatives de la population Cadenétienne.

Lors de la campagne, l'équipe travaille ensemble dans différents groupes et rencontres, au plus proche des Cadenétiens et Cadenésiennes.

Le programme d'ENSEMBLE POUR CADENET est riche de nombreux objectifs, dont celui de « Bien vivre ensemble ».

Élue référente de mon quartier, je m'efforce de renseigner, aider au mieux les administrés.

J'ai choisi de m'investir dans trois commissions et groupes de travail aux côtés de trois adjointes, fortes, motivées, altruistes : Culture/Patrimoine, Vie associative/Festivités et Éducation/Enfance/Démocratie participative.

Malgré la crise sanitaire que nous traversons, nous avons gardé notre motivation intacte, même si certains de nos projets n'ont pu voir le jour, d'autres ont été réalisés et ont remporté un franc succès.

Lorsque je fais le bilan de ces dix-huit mois écoulés, je suis fière du travail accompli, sur le plan municipal, mais aussi d'un point de vue personnel. C'est avec enthousiasme que je poursuis cette aventure.



Delphine Lavorel
Conseillère municipale liste Ensemble pour Cadenet

Élus Cadenet@Venir

Cadenésiennes, Cadenétiens,

Nous, élu-es Cadenet@Venir, restons très actifs, tant dans les commissions que dans les groupes de travail. Nous nous impliquons et apportons nos compétences, nos connaissances et notre force de travail lorsque l'on nous sollicite. Malgré des désaccords avec les élu-es de la majorité, nous sommes dans une démarche constructive pour aboutir à des résultats positifs, toujours dans l'intérêt des habitant-es de Cadenet.

Notre élue à la communauté de communes a rejoint un nouveau groupe de travail, celui de l'enfance/jeunesse.

Nous souhaitons vous informer de l'existence d'une adresse mail, créée par COTELUB, afin de permettre à toutes et tous de contribuer à la propreté dans notre village. Ainsi si vous constatez des poubelles débordantes, des problèmes de ramassage... vous pouvez envoyer un mail à cette adresse : collect@cotelub.fr, en précisant la localisation et la date du problème constaté, le type de poubelle concerné (ordures ménagères, bac de tri jaune, bac de tri verre...) et l'objet de la réclamation. Pour Cadenet, la personne nommée « référente déchet » par M. le Maire est M. Loriedo. Celui-ci nous a, à plusieurs reprises, assuré ainsi qu'à COTELUB, qu'il n'y avait aucun problème avec les déchets sur Cadenet. Pourtant, ce thème est revenu à chaque rencontre « élu-es référents » et à de nombreuses reprises sur les adresses mail des référents de quartiers. Nous pensons qu'une réflexion globale est nécessaire afin d'améliorer la situation de notre village, notamment concernant les bacs de tri sélectif, pas assez nombreux et peu accessibles.

Cette problématique, comme d'autres, nous concerne toutes et tous et doit, selon nous, être abordée dans le cadre de la démocratie participative.

Cette dernière d'ailleurs nous semble souvent mentionnée mais peu mise en œuvre. Par exemple, nous regrettons qu'au sujet des travaux sur le boulevard de la Liberté, l'équipe majoritaire ait choisi de faire seulement deux réunions d'information auprès des habitants sans réel travail de participation aux choix finaux. Nous espérons qu'il n'en sera pas de même pour la deuxième tranche de travaux concernant le bas du boulevard.

Une autre étude, qui nous concerne tout autant, est lancée : le plan de déplacements ; enjeu important pour l'avenir. Là encore ce travail doit, pour nous, être mené en concertation et en collaboration avec la population afin de répondre aux besoins des usagers.

Nous sommes déterminé-es à poursuivre nos engagements afin d'améliorer le quotidien des habitantes et des habitants de Cadenet, tout en conservant nos valeurs premières, la démocratie participative et le développement durable.

Chères habitantes et chers habitants, nous vous souhaitons une belle fin d'année et nous sommes à votre écoute et à votre disposition.

Vous pouvez nous contacter par courriel : cadenetavenir@gmail.com ou déposer un courrier à l'accueil de la mairie à notre attention.

Vous pouvez également nous suivre sur : [facebook.com/Cadenetavenir](https://www.facebook.com/Cadenetavenir) et sur notre site : cadenetavenir-samanthakhalizoff.over-blog.com



C O T E L U B

.....Rénovation du gymnase.....

Click en Cotelub

Click en Cotelub est une solution numérique qui réunit en un seul espace tous les commerçants, les producteurs et les créateurs du territoire de COTELUB qui souhaitent y figurer. Chaque professionnel dispose de sa propre vitrine virtuelle accessible 24h sur 24, 7 jours sur 7, n'importe où, pour des achats facilités.

Cette solution permet ainsi de constituer un panier unique auprès de différents commerçants. Le client choisit son créneau de retrait en boutique ou peut dorénavant profiter de la livraison à domicile (ou sur son lieu de travail, ou à n'importe quelle adresse de COTELUB + Pertuis).

Les commerçants profitent ainsi d'une nouvelle visibilité numérique, source de nouveaux clients sans se substituer aux commerces de proximité qui assurent une dynamique essentielle à la vie de nos villages.

Avec plus de 1 500 références et 40 commerçants, faire ses courses localement et en ligne dans le Sud Luberon c'est maintenant possible (et facile) ! Pour vos achats de produits de consommation courante jusqu'aux achats plaisirs, vous pouvez désormais faire le choix de consommer 100 % local, 100 % en ligne !

www.clickencotelub.fr



COTELUB s'engage dans un programme ambitieux de rénovation du gymnase intercommunal de Cadenet, les premiers appels d'offres ont été attribués et la maîtrise d'œuvre est en cours.

Les travaux sont programmés sur l'année 2022 (début du chantier programmé pour le printemps 2022) et porteront sur :

- ▶ L'isolation thermique du bâtiment
- ▶ Le remplacement des ouvrants
- ▶ Le remplacement du sol souple
- ▶ La programmation des installations de chauffages
- ▶ L'installation de production d'ENR électrique et thermique

Ainsi, plus de 450 000 € seront investis par la collectivité pour améliorer la performance thermique, avec un objectif de rénovation bâtiment basse consommation (BBC) et améliorer le confort d'utilisation de cet équipement structurant à l'échelle intercommunale.



La collectivité est accompagnée financièrement pour ce projet par l'État (DETR – dotation d'équipement des territoires ruraux)

et



la Région Sud (CRET - contrat régional d'équilibre territorial).

.....L'étang de La Bonde.....

Qui ne connaît pas l'étang de La Bonde ? Site naturel incontournable du sud Luberon et lieu de vie emblématique des habitants !

Le site de l'étang de La Bonde fait l'objet de nombreux travaux d'aménagement depuis juillet 2020 : mise en sécurité du site avec la création d'un lieu-dit « La Bonde » permettant de réduire la vitesse à 50 km/h, un stationnement de près de 180 places et une aire d'accueil conviviale avec vue sur l'étang.

Actuellement en cours, la valorisation du cheminement piéton le long de l'étang sur environ 250 m dans sa partie sud, là où convergent les visiteurs : restaurants, stationnement, plage...

Quasiment finalisée, une 3^e phase de travaux est prévue afin d'aménager la plage et ses abords.



Désormais on peut s'y balader tranquillement en famille, entre amis, à pied ou à vélos et s'y baigner si le temps le permet.

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir ce lieu caractéristique du territoire.



..... Cadenet et le 7^e art

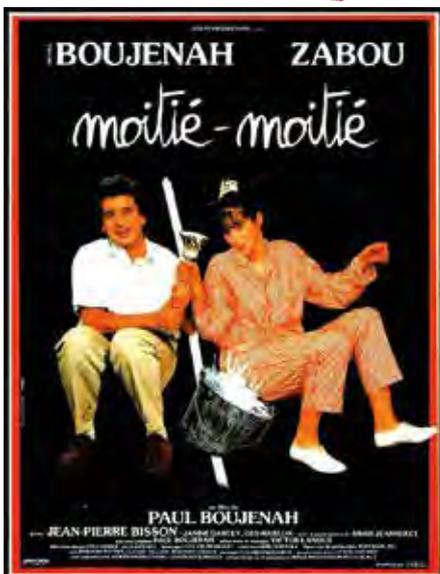
Notre beau village est un paysage de carte postale, mais aussi le décor privilégié de plusieurs films du 7^e Art. « Des grands » du cinéma ont foulé les rues de Cadenet.

Nous nous souvenons tous de l'apparition d'un lieu emblématique de notre village dans un film français qui a fait des millions d'entrées : **Bienvenue chez les Ch'tis**, film de Dany Boon, en 2008, projetant sur le grand écran les portes de notre groupe scolaire.

Mais remontons dans le temps, rappelons-nous de Fernandel à l'accent chantant et comique qui, en 1963, tourne le film **Voyage à Biarritz**, du réalisateur Gilles Grangier. Ce géant du cinéma français a foulé les rues de Cadenet et a permis d'immortaliser sur la toile le centre-ville de notre village.

D'autres réalisateurs ont utilisé pour leurs tournages le cadre de notre village. Dans son film **Moitié-Moitié**, en 1989, le réalisateur Paul Boujenah fait tourner Michel Boujenah et Zabou sur le parvis de notre Poste.

1989 : « Moitié-Moitié », de Paul Boujenah.



2000 : « D'un rêve à l'autre », d'Alain Berliner.

Dans les années 2000, un réalisateur belge, Alain Berliner, viendra capturer des scènes de son film **D'un rêve à l'autre**, avec comme actrice principale et internationale, Demi Moore, au cœur de la place du 14 juillet.

Cadenet continue encore et toujours d'être sous les lumières des projecteurs comme récemment pour le petit écran avec le tournage de la série **Crime en Luberon** réalisé en 2018 par Éric Duret, qui se déroule dans plusieurs lieux de notre village, avec la participation de Cadenetiennes et Cadenétiens comme figurants. La jeunesse aussi utilise le décor que leur procure Cadenet, notamment le site du château pour la réalisation de supports numériques en vidéo de youtubeur.



Pour hier, aujourd'hui et demain, Cadenet offre par son paysage et son cadre de vie une toile de fond au 7^e Art pour encore de nombreuses séquences.

Monique Leroy
Conseillère municipale



Cadenet 2021 - 1^{re}... Moteur !... Ça tourne !... ACTION !



2008 : « Bienvenue chez les Ch'tis », de Dany Boon.



1963 : « Voyage à Biarritz », de Gilles Grangier.



Agenda des manifestations

JANVIER 2022

Jeudi 6 janvier

Vœux de la municipalité

Salle Yves Montand • 18h30
Organisé par la municipalité

Dimanche 23 janvier

Repas des Vanniers

Repas, aïoli traditionnel avec andouillette. Traiteur Michel Audibert
Animation « Accordéon Love » Jean-Claude Clares
Salle Yves Montand • 12h-18h
30 €/personne
Sur réservation à Mme Gérard-Viens au 06 66 07 02 74
Organisé par Les amis de Cadenet
« Lou Cadenoun »

Récolte du champ d'osier

Si pluie, report au 30 janvier
Cette journée participative a pour but de récolter l'osier du champ planté par l'association. Accompagnés de vanniers, vous pourrez couper l'osier, le trier, le mettre en botte et découvrir les différentes variétés.
Chemin de la Boulade, Cadenet • 10h-16h
Gratuit et accès libre
Renseignements au 07 82 15 78 15 ou osier-cadenet.com
Organisé par Cadenet Tambour Battant

Samedi 29 janvier

Théâtre

« Des signes émoi »
Centre culturel La Laiterie

• 9h30-12h :
Atelier « Écriture en langue des signes française et expression corporelle »

• 18h30 :
Spectacle bilingue français/langue des signes « Des signes émoi »

Tout public à partir de 12 ans
Gratuit
Sur réservation au 04 90 68 64 48

Organisé par la médiathèque



Centre culturel La Laiterie et médiathèque

La médiathèque de Cadenet et le centre culturel La Laiterie vous proposeront également d'autres animations et expositions. Suivez-nous sur les réseaux d'informations de la mairie.

FÉVRIER 2022

Vendredi 4 février

Conférence sur les Amérindiens

Centre culturel La Laiterie • 18h30
Gratuit
Sur réservation au 07 60 53 34 16
Organisé par le service culturel municipal

Du 7 au 10 février (inclus)

Stage

« Challenge Joseph Fischer »
Stage spécifique gardien.ne de but de football de 8 à 18 ans sur 4 journées (pension et ½ pension)
Stade André Estienne • Rue Émile-Ducarre • 9h30-17h30
360 € - 4 jours pension
200 € - 4 jours ½ pension
Sur réservation au 09 71 59 98 23
Organisé par l'École des gardiens de but de Cadenet (E.G.B.C.)

Mardi 22 février

Théâtre musique « L'endormi »

Récit rap contemporain pour la jeunesse et toute la famille par la Cie Hippolyte a mal au cœur
Collège Le Luberon • 19h
Tarif plein 8 € / réduit 3 €
Sur réservation au 04 90 78 64 64 ou lagarance.com
Organisé par la scène nationale La Garance et le service culturel municipal



MARS 2022 AVRIL 2022

Samedi 12 mars

Concert des élèves des classes de piano et accordéon

Ce concert est l'occasion pour nos élèves de se produire en solo ou dans de petits ensembles. Leur travail depuis le mois de septembre est ainsi valorisé dans un concert toujours de grande qualité
Espace Bloch, château de Lauris • 14h
Gratuit, accès libre

Renseignements au 06 85 06 00 83 ou 06 87 24 99 13

Organisé par l'École de musique JFG

Samedi 19 mars

Concerts des élèves de l'École de musique JFG

14h – Élèves des classes de batterie, guitare, saxophone

18h – Élèves des classes de chant, violon, flûte, trompette

Ce concert est l'occasion pour nos élèves de se produire en solo ou dans de petits ensembles. Leur travail depuis le mois de septembre est ainsi valorisé dans un concert toujours de grande qualité
Espace Bloch, château de Lauris • 14h

Gratuit, accès libre

Renseignements au 06 85 06 00 83 ou 06 87 24 99 13

Organisé par l'École de musique JFG

Vendredi 18 et samedi 19 mars

Carnaval

Informations à venir sur le site de la mairie

Samedi 2 et dimanche 3 avril

Journées européennes des métiers d'art

Démonstrations et expositions de vanniers

Musée de la Vannerie, Cadenet

Gratuit, accès libre

Renseignements sur la page Facebook du musée @museedelavannerie ou vaucluse.fr

Organisé par le musée de la Vannerie

Mardi 5 avril

Vide-dressing

Salle Yves Montand

Exposants : 10 €/table

Gratuit, accès libre

Organisé par l'association *Coutureetmoi*

Du 11 au 14 avril (inclus)

Stage « Challenge Farino Roberto »

Stage spécifique gardien.ne de but de football de 8 à 19 ans sur 4 journées (pension et ½ pension)

Stade André Estienne • Centre d'entraînement du gardien Cadenet • 9h -17h30

360 € - 4 jours pension

200 € - 4 jours ½ pension

Sur réservation au 09 71 59 98 23

Organisé par l'École des gardiens de but de Cadenet (E.G.B.C.)

Stage vannerie

Nous organisons chaque mois des stages d'initiation ou de perfectionnement sur une journée ou un week-end : un grand panier, une corbeille en point de colombin, une haie en osier vivant, une mangeoire à oiseaux, de la vannerie sauvage et deux paniers en zarzo. De 9h à 18h.

De 70 à 170 € sur inscriptions au 07 82 15 78 15 ou osier-cadenet.com

Association Cadenet Tambour Battant

Samedi 30 avril

Reprise de la saison du marché paysan

Venez rejoindre les 15 producteurs au boulodrome, à partir de 8h

Tous les samedis 8h-12h

Renseignements au 06 27 50 52 18

Association du marché paysan de Cadenet

Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai

Festival Le Grand ménage de printemps

Le festival incontournable des arts de la rue en Luberon

Centre-bourg de Cadenet

legrandmenage.fr

Organisé par le centre culturel Cucuron Vaugines et le service culturel municipal

Le cinéma c'est tout un Art !

À Cadenet, le cinéma La Strada vous propose une séance tous les lundis à 20h30 à la salle Yves Montand du foyer rural.

Vous aurez le plaisir de découvrir des films récents, grand public ou art & essai.

À votre disposition : coussins pour le confort et boissons pour la convivialité.

Le programme est consultable sur cinemalastrada.free.fr.

Vous pouvez recevoir la newsletter et devenir bénévole en contactant Françoise Michaux : michauxfrancoise@orange.fr

Tarifs : Entrée 5,50 € - 10 entrées à 45 €

Adhérents et - de 18 ans : 4 €

Adhésion annuelle : 12 €

la Strada
Cinéma d'art et d'essai itinérant



M A I 2 0 2 2

Dimanche 8 mai

Floralies 2022

2^e édition des Floralies de Cadenet « De la terre à l'assiette ». Après le succès de l'année 2021, nous remettons le couvert : marché aux fleurs, plantes et poteries, animations et expositions dans le centre du village.

Place 4 Septembre
Place du Tambour d'Arcole
De 9h à 18h

Gratuit, accès libre

Renseignements au 06 29 70 23 60 ou
lesbinettesagiles@gmail.com

Organisé par l'association des jardins partagés « Les binettes agiles »

Dimanche 15 mai

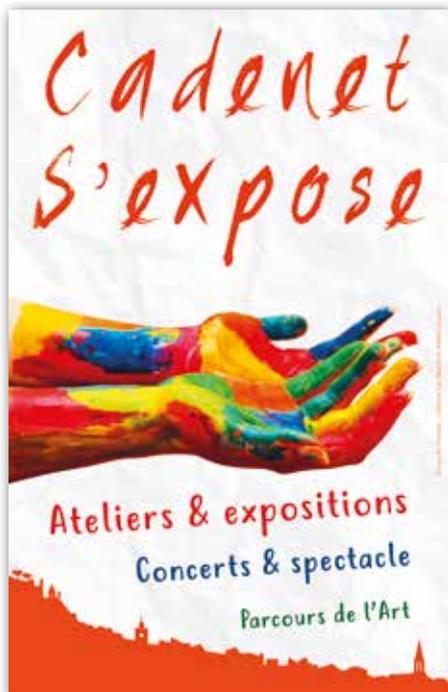
Cadenet s'expose

Découverte des artistes du village à travers ateliers, expositions et déambulation

Gratuit

www.mairie-cadenet.fr

Organisé par le service culturel municipal



Musée de la Vannerie

Samedi 21 mai

La Nuit des musées

De 18h à 12h • Musée de la Vannerie

Animations et entrée gratuite

Renseignements sur la page Facebook du musée @museedelavannerie ou vauclyse.fr

Organisé par le musée de la Vannerie

Dimanche 22 mai

Vide-grenier

Une journée au centre du village, nombreux exposants seront présents pour votre plus grand plaisir de chiner.

De 7h à 18h • Centre-bourg

Renseignements à Aurore Marino au 06 09 48 12 23 ou

fcl.animation.84@gmail.com

Organisé par l'association Football Cadenet Luberon

Jeudi 26 mai

Journée des petits crampons u7/u9

Les petits joueurs u7/u9 de Cadenet défieront toutes les équipes invitées pour une journée de plaisir.

De 9h à 18h • Stade André Estienne

Renseignements à Florent Despres au 06 16 96 18 36 ou

fcl.animation.84@gmail.com

Organisé par l'association Football Cadenet Luberon

J U I N 2 0 2 2

Mardi 21 juin

Fête de la Musique

Centre-bourg

Bébé bouquine

Un rendez-vous pour 0-3 ans autour d'histoires, comptines et jeux de doigts.

Les mercredis

19 janvier

9 février

2 mars

30 mars

20 avril

et le samedi 9 avril

Gratuit

Sur réservation au

04 90 68 64 48



AbbisStock©epysilis

Organisé par la médiathèque

CADENET
RECHERCHE DES MEDECINS




Cadenet, petite ville dynamique de 1 300 habitants, offre un cadre de vie idéal pour les familles ou les jeunes couples:



Crèche, écoles, collège, structures d'accueil périscolaires sur place, lycée à 12 km avec transport scolaire



Tous les services de santé: médical, paramédical, laboratoire, spécialistes...



Festivités, service culturel, médiathèque, tissu associatif riche et dynamique



Nombreux commerces de proximité proposant des produits de qualité

Votre futur environnement de travail:



Patientèle:
Après 40 ans d'activité, 2 médecins prennent leur retraite



Accompagnement:
La municipalité de Cadenet et SantéLub soutiennent cette démarche de reprise.

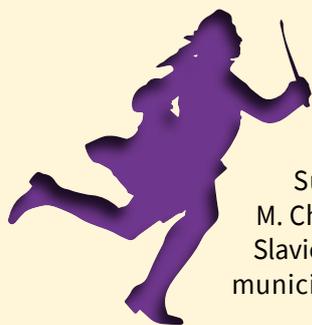


Cabinet Médical:
Localisé en centre-bourg, proximité pharmacie, aménagé et équipé, accessible aux PMR, parking réservé médecins



Participation financière:
La municipalité de Cadenet participera financièrement au loyer du cabinet pendant environ 1 an

Vous êtes intéressé et souhaitez plus de renseignements pour installer votre activité de médecin généraliste parmi nous ?
Contactez la mairie de Cadenet au 04 90 68 13 26 ou par mail accueil@mairie-cadenet.fr



Modification de la composition du conseil municipal

Suite à la démission dans le courant de cette année de M. Christophe et de M. Anfrie, M. Florent Martin et Mme Martine Slavicek, de la liste Ensemble pour Cadenet, ont rejoint le conseil municipal.



Martine Slavicek



Florent Martin

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE :

Tous les matins, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.
L'après-midi, le mardi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Le samedi de 9 h à 12 h sauf le premier samedi de chaque mois.

CONTACT MAIRIE :

Tél. : **04 90 68 13 26**
accueil@mairie-cadenet.fr

EN MAIRIE : Régie cantine :

Tous les matins de 9 h à 12 h
Mardi : 16 h à 17 h 30
Jeudi : 16 h à 17 h

POLICE MUNICIPALE :

15 route de Pertuis
Tél. : **04 90 09 41 40**
Lundi : 7 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Mardi au vendredi : 8 h à 12 h - 14 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h

CCAS :

Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et les mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 16 h.
L'assistante sociale reçoit lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous uniquement sauf mercredi.

Contact : **04 90 08 39 80**

Dans le cadre des mesures sanitaires actuelles, l'assistante sociale reçoit uniquement sur rendez-vous.

Toutes les informations municipales sont sur le site internet : www.mairie-cadenet.fr

Commission communication :

Émilie BASTIÉ, Fabrice RIPERT, Monique LEROY, Françoise RAOUX-JACQUÈME, Christophe LACOSTE, Sabine DÉBIT et Florent MARTIN.

Direction de la publication :

Jean-Marc BRABANT

Conception-réalisation :

&com - Groupe Copsi - 06 66 19 80 65

Impression :

Mad Création Cucuron - 06 28 32 84 92

Photo 1^{re} de couverture et photos des élus : Hervé Vincent

Jean-Marc Brabant, maire de Cadenet,
et son conseil municipal
sont honorés de vous convier
à la cérémonie des
vœux de la municipalité
jeudi 6 janvier 2022 à 18h30
salle Yves Montand



MAIRIE DE CADENET

16 cours Voltaire 84160 Cadenet

Tél. : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : accueil@mairie-cadenet.fr

www.mairie-cadenet.fr